

Axe PMO - DNS International Ltd - Verint Systems Ltd

Le gouvernement aurait-il investi dans des équipements d'espionnage ?

Nouvelles révélations dans l'affaire Kistnen

Un élément de taille relance toute l'affaire aux Casernes centrales



Sa veuve, Simla : « Je dois rester forte pour mon fils »



Arvin Boolell :

« Est-ce que Agaléga a été décrétée zone interdite ? »

Israël-Palestine

Cassam Uteem :

« Les États-Unis doivent agir en tant qu'arbitre pour résoudre ce conflit »

- Milan Meetarbhan : The USA is not sitting on the fence. They are shoulder to shoulder with Israel!

Conséquences économiques sur Maurice

Takesh Luckho : « Maurice pourrait connaître une pénurie de produits énergétiques »

De Jérusalem

Mihyar Abu Sarah : " My soul is empty "

Tottenham Hotspur vs Fulham

Premier League



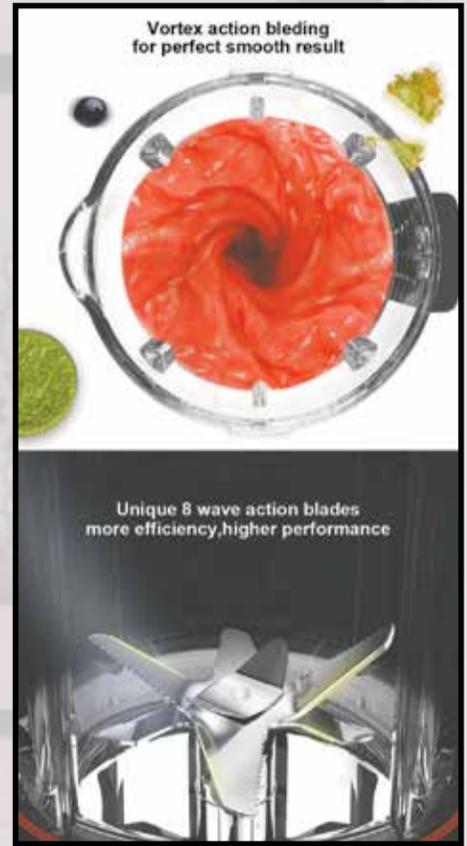
Les Spurs au Craven Cottage

Téléchargez

votre copie gratuite tous les dimanches

<https://www.sundaytimesmauritius.com/news/>





- ☛ Unique hot & cold functions
- ☛ Heats up to 100°
- ☛ Heavy duty motor 38000 RPM
- ☛ Overheat protection system
- ☛ High quality 5 layer borosilicate jar can withstand up to 300° temperature

Nutritious and delicious easy operation



Cold and hot applicable suitable for all seasons



Hot Drink



Cold Drink

Thickened borosilicate glass jar

300°C Resistance to cold and heat shock

Five layers Composite cup

health Thickened borosilicate glass

- ☐ Thermal resistant layer
- ☐ Antistatic oil layer
- ☐ Borosilicate layer
- ☐ Water resistant adhesive layer
- ☐ Harder Tempered layer

Dry Grinding




Medicine Herbs Spices



Represented by
MULTI HOUSEWARE Co. Ltd
 1st Floor - Madeleine House
 54, SSR street, Port-Louis.
 Tel: 216 0602 / 5 922 3392 / 5 784 4488

Axe PMO - DNS International Ltd - Verint Systems Ltd

Le gouvernement aurait-il investi dans des équipements d'espionnage ?

La question que le député Reza Uteem adressera à Pravind Jugnauth lors de la 'Prime Minister's Question Time' (PMQT) ce mardi promet d'être révélatrice. À moins que le chef du gouvernement décide d'y répondre en trouvant des formules évasives, quoiqu'il ne pourra pas y échapper, cette interpellation se trouvant en tête de liste de la PMQT. La question est axée sur les contrats alloués par le département de sécurité du Bureau du Premier ministre à 'DNS International Ltd' et 'DNS Consultancy Services'. Ces deux sociétés, rappelons-le, appartiennent à Danesh Ellayah. Reza Uteem cherchera, entre autres, à connaître le montant des contrats obtenus par ce dernier et s'il y a eu au préalable un exercice d'appels d'offres.

Il faut savoir que des centaines de millions de roupies ont été payées à ces deux sociétés par le 'Prime Minister's Office' (PMO). C'est dans un jugement rendu par la juge K.D. Gunesh-Balaghee le 12 septembre dernier qu'on apprendra les détails entourant ces paiements. Du moins, la date et le montant des paiements effectués. Il s'avère ainsi que plus de 15 millions de dollars, USD 15 170 737.39 pour être plus précis, ont été payés par le PMO à 'DNS International Limited'. Une somme de USD 9 300 000 a également été versée sur le compte bancaire de 'DNS Consultancy Services' par le PMO. Ce qui fait, au total, plus de 24 300 000 dollars. Ce n'est pas tout, puisque 'DNS Consultancy Services' a aussi reçu un paiement de l'ordre de EUR 525 215.52 de la part du PMO.

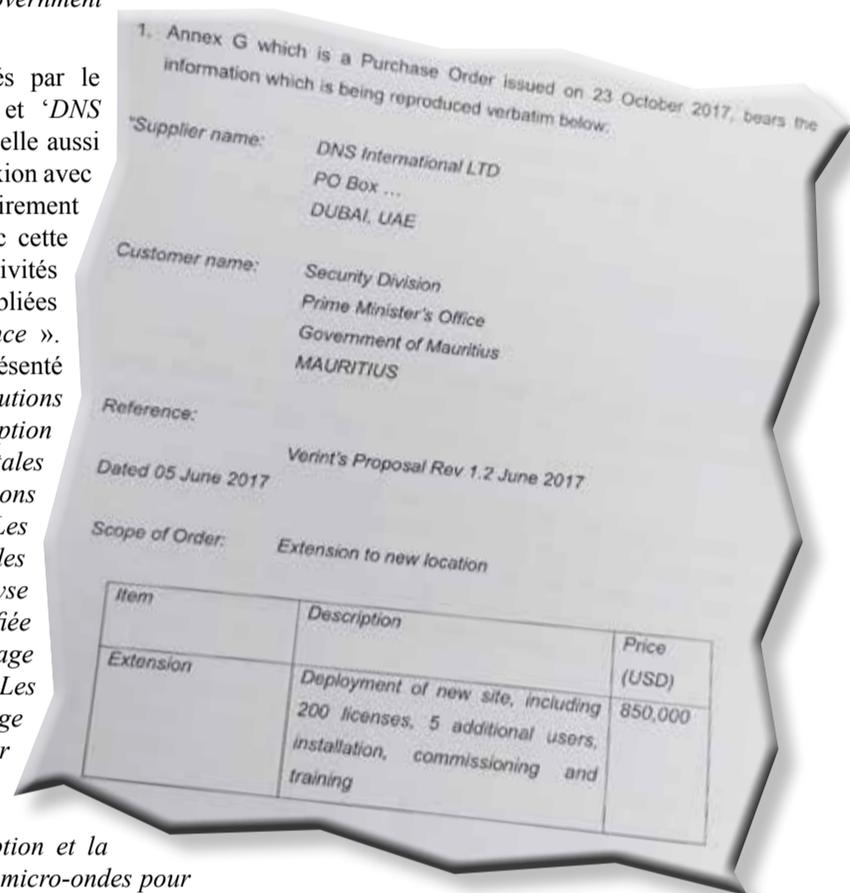
La raison de ces paiements est toutefois inconnue. Les deux sociétés semblent avoir fourni divers services au PMO. Lesquels ? On ne sait pas trop. Cependant, un nom mentionné dans le jugement retient l'attention : Madhow. En effet, sur un 'Purchase Order' daté du 23 octobre 2017, le nom « Madhow, Officer in charge NSS » apparaît. Il s'avère qu'il s'agit de Mohunlall Madhow, patron du 'National Security Service'. Ce dernier semble donc être le lien entre le PMO et les

compagnies d'Ellayah. Deuxième fait à retenir : 'Verint Systems Ltd'. C'est le nom de cette compagnie qui apparaît sur le 'Purchase Order' adressé à Mohunlall Madhow. La référence fait état de « Verint's Proposal Rev 1.2 June 2017 » et le « scope of order » a trait à une « extension to new location ». D'autres détails sont aussi fournis sur ce 'Purchase Order' : « Deployment of new site, including 200 licences, 5 additional users, installation, commissioning and training ». Le 'shipment' doit cependant être fait à la « Security Division, Prime Minister's Office, Government House, Port-Louis, Mauritius ».

Outre les gros paiements effectués par le PMO à 'DNS International Ltd' et 'DNS Consultancy Services', ce qui interpelle aussi dans tout cela, c'est surtout la connexion avec 'Verint Systems Ltd'. Car il y a clairement eu des transactions financières avec cette compagnie... israélienne ! Les activités de cette société sont d'ailleurs publiées sur le site web de « Israel Defence ». 'Verint Systems Ltd' est ainsi présenté comme proposant « diverses solutions de communication et d'interception destinées aux agences gouvernementales du monde entier pour des applications de sécurité ». Et de poursuivre : « Les solutions VERINT comprennent des solutions d'interception et d'analyse telles que sa plateforme unifiée Vantage pour l'interception, le filtrage et l'analyse des données/voix. Les solutions d'interception de Vantage couvrent l'interception passive pour les réseaux fixes et cellulaires, l'interception en temps réel pour les réseaux IP, ainsi que l'interception et la surveillance des signaux satellite et micro-ondes pour

les organisations de contre-espionnage et militaires. Ce système offre des capacités de surveillance passive et d'interception de masse, des capacités OCR pour la conversion d'images/textes, des outils d'analyse interactifs et bien plus encore ».

D'où les craintes liées à toute cette histoire : le gouvernement de Pravind Jugnauth aurait-il investi dans des équipements d'espionnage ? Et si oui, visent-ils à assurer la sécurité du pays ou d'espionner des opposants de son régime ?



Nouvelles révélations dans l'affaire Kistnen

Un élément de taille relance toute l'affaire aux Casernes centrales

L'avocat Rama Valayden sera convoqué aux Casernes centrales durant la semaine à venir, suite à ses révélations faites pendant la semaine écoulée sur le meurtre de Soopramanien Kistnen. Selon l'avocat, représentant les intérêts de la famille Kistnen, une personne a pris contact vers lui au sujet d'informations sensibles sur cette affaire. Par personne interposée, le père du présumé meurtrier aurait confié que c'est son fils qui a tué Soopramanien Kistnen. Et père et fils se trouvent actuellement à l'île de La Réunion depuis cette affaire.

La Major Crime Investigation Team (MCIT), qui enquête sur cette affaire, a déjà pris note de ces déclarations et compte prochainement entendre l'avocat Rama Valayden à ce sujet. D'abord à titre de témoin, ainsi que pour recueillir certaines informations.

Depuis le meurtre de Soopramanien Kistnen, soit en octobre 2020, le flou persiste sur ce chef agent du MSM de la circonscription no. 8. En 2022, la magistrate Vidya Mungroo-Jugnauth, qui siègeait en Cour de Moka, a fait connaître les conclusions de son rapport, et a conclu à un 'Foul Play', soit un meurtre. Elle a énuméré plusieurs raisons possibles pour ce meurtre, notamment celui des contrats alloués en 2020 pendant le premier confinement due à la COVID-19. A ce jour, plusieurs suspects ont déjà été entendus par les enquêteurs de la MCIT, mais jusqu'ici aucun d'entre eux n'a été inculpé.

Le suspect : Un habitant de BB-RH

Selon l'avocat Rama Valayden, le présumé meurtrier serait un habitant de Beau-Bassin-Rose-Hill, et cela fait déjà un certain

temps qu'il a quitté le pays en compagnie de son père pour se rendre à l'île Sœur, pour sa sécurité. L'avocat Rama Valayden a déjà lancé un appel à ses proches afin qu'ils prennent leurs responsabilités dans cette affaire. Il se dit prêt à rencontrer le Directeur des Poursuites Publiques (DPP) à ce sujet si besoin est, pour que ce dernier puisse bénéficier du statut de 'Star Witness', et pour assurer sa sécurité.

Au niveau des enquêteurs, on affirme qu'ils ne comptent pas rester les bras croisés après ces importantes révélations. En attendant que Rama Valayden fournisse des informations complémentaires, les enquêteurs cherchent déjà à identifier le potentiel meurtrier et ses proches, dans le but d'obtenir un aperçu de son profil.

Nouveaux médecins dans la santé publique

Deux noms retiennent l'attention

- Ceux de la nièce du ministre Jagutpal et le fils d'un des directeurs des services de la santé

Ils sont 72 nouveaux médecins à avoir rejoint le secteur public de la santé récemment. Cela à la suite d'un exercice d'embauche effectué par la 'Public Service Commission' (PSC). Cette liste, qui circule en certains milieux restreints, fait toutefois sourciller. Raison : deux noms y retiennent l'attention. Il s'agit d'une habitante de Grand-Bois, et d'un autre qui habite à Lallmatie.

Ont-ils été favorisés ? C'est la question que se pose ceux laissés sur la touche, d'autant que l'une est la nièce du ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, et l'autre, le fils d'un des directeurs des services à la Santé, Dr. P. Ramputty. Une petite enquête confirme que les deux nouvelles recrues sont enregistrées comme « General Practitioner » auprès du 'Medical Council'. Ce qui sous-entend qu'ils ont passé la « Medical Registration Examination » (MRE).

Qu'en est-il toutefois au niveau de la sélection par la PSC ? Ont-ils satisfait tous les critères ? ce sont des questions que les postulants veulent avoir, dans un souci de transparence et d'équité.

EDITO



Par Zahirah RADHA
Rédactrice-en-chef

GAZA is bleeding

Gaza. Des bombardements qui tétanisent tout le monde. Des civils tués impitoyablement, monstrueusement, massivement. Des enfants sanglotant, en sang, ne sachant où aller. Des médecins effondrés par la souffrance et la désolation les entourant. La plus grande prison à ciel ouvert du monde s'est transformée en un cimetière géant depuis deux semaines. Personne n'est épargné. Ni petits, ni grands. Ni femmes, ni personnes âgées. Les images des restes de corps humains jonchant l'hôpital Al Ahli, censé pourtant être protégé des tirs selon les lois internationales, après une attaque particulièrement meurtrière hantent notre esprit, rendant impossible le sommeil. Qui peut rester insensible devant tant de cruauté ? Qui, ayant un minimum d'humanité, peut fermer l'œil sur cet abominable génocide pratiqué par la 'Rogue State' qu'est l'Israël et soutenu indécentement par l'Occident ? Qui peut encore prétendre qu'il ne s'agit pas d'un crime de guerre contre la Palestine ?

La cause palestinienne englobe incontestablement une dimension religieuse. Et qui ne peut être ignorée. Mais ceux qui croient qu'elle n'est que le problème des Musulmans font sans doute fausse route. Car la cause palestinienne est aussi, et surtout, une histoire de colonisation, d'occupation et d'apartheid contre un peuple comprenant des Musulmans, des Chrétiens, des Druzes, des Circassiens et des Bédouins. Depuis la Nakba (*signifiant « catastrophe » en arabe*) en 1948, Israël a imposé un régime de domination et d'oppression raciale sur le peuple palestinien. Les réfugiés sont privés cruellement de leur droit de retour et dépossédés honteusement de leurs terres et de leurs biens. Il suffit donc

d'être juste, objectif, et éclairé pour comprendre les atrocités que subissent les Palestiniens aux mains meurtrières d'Israël. Des horreurs que les Palestiniens sont appelés à endurer dès leur naissance jusqu'à leur dernier soupir. Des abominations israéliennes qui font d'eux des prisonniers sur leur propre terre depuis 75 ans. Des monstruosité israéliennes qui les contraignent à subir un blocus inhumain depuis 16 ans. Un blocus qui s'est exacerbé depuis deux semaines lorsque la bande de Gaza a été mise sous siège complet, privant les Gazaouis d'eau, d'électricité, de gaz, et de nourriture. Et on ne parle même pas des raids réguliers et des persécutions quotidiennes!

Hier, aujourd'hui et demain encore, les Palestiniens sont martyrisés. Sans aucun remords. Sans aucune pitié. *Gaza is bleeding. Endlessly.* Pendant que la communauté internationale assiste en direct à cette extermination de masse. Dans l'horreur et l'indignation pour certains. Dans l'antipathie et l'indifférence pour d'autres. Ceux qui avaient, hier, élevé la voix pour protester contre l'invasion russe en Ukraine, restent, aujourd'hui, désespérément muets, sinon solidaires, de l'action israélienne. Une politique de deux poids deux mesures ignoble qui trahit leurs intérêts égoïstes. Les États-Unis soutiennent ouvertement l'Israël, alors que celui-ci viole allègrement ses engagements pris auprès de l'ONU. Incroyable, mais pas étonnant. Même à Maurice, le gouvernement actuel se rapproche dangereusement de l'Israël, alors que l'État mauricien a toujours été, dans le passé, pro-palestinien. Que ce soit sous le règne de Sir Seewoosagar Ramgoolam, Sir Anerood Jugnauth, Paul Bérenger ou Navin Ramgoolam. Ce dernier, lorsqu'il était Premier ministre, avait d'ailleurs rompu toutes les relations diplomatiques avec l'Israël le 26 décembre 2009, faisant de Maurice l'un des quatre pays à avoir pris une telle action audacieuse. Son père,

SSR, en avait fait de même en 1976, avant que les relations diplomatiques ne soient rétablies avec l'Israël en 1993 après que Maurice ait accepté la création de deux États en Palestine.

Mais Pravind Jugnauth semble avoir dérogé à cette règle établie depuis 1976. Il a non seulement renoué les relations diplomatiques et commerciales avec l'Israël, mais il semble aussi se fier à l'aide et l'expertise israélienne en matière de sécurité et ... d'élections ! C'est ainsi qu'en 2017, un contrat de Rs 210 millions avait été alloué par 'CEB Fiber Net Co. Ltd', une compagnie subsidiaire du CEB, à 'ECI Telecom', une compagnie israélienne associée à l'armée israélienne, plus précisément l'*Israel Defence Force*, et spécialisée en écoute téléphonique. Plusieurs failles avaient alors été soulevées par l'opposition concernant l'octroi de ce contrat. En vain. « *ECI Telecom Ltd turns Mauritius, as a State, through the CEB and in turn through its subsidiary company, into profiteers from Israel's crimes in occupied Palestine [...] A formal stop must be made to any new forms of economic or political collusion with Israel as well. Israel is a rogue state. It is an Apartheid State* », avait alors enjoint Lalit dans une lettre adressée au *Deputy Prime Minister* et ministre des Utilités publiques, Ivan Collendavelloo, le 19 décembre 2017. Peine perdue encore une fois.

Plus récemment, dans le sillage du gel des avoirs de l'homme d'affaires Danesh Ellayah, on aura appris que la plupart des revenus de sa compagnie, 'DNS International Ltd', proviendraient de la 'Security Division' du 'Prime Minister's Office' (PMO). Dans un verdict rendu par le juge K.D. Gunesh-Balaghee en Cour suprême dans l'affaire de demande de gel des avoirs de Danesh Ellayah, de son épouse et de sa compagnie, l'on notera des transactions avec 'Verint Systems Ltd'. Celle-ci est une compagnie israélienne proposant des solutions de communication et d'interception

destinées aux gouvernements en matière de sécurité et d'espionnage. Ce qui laisse entrevoir une connexion entre le PMO et la compagnie israélienne par l'entremise de la société d'Ellayah. Pour tout simplifier, le lien Maurice-Israël existe bel et bien aujourd'hui. Et prend des proportions alarmantes. Certes, le gouvernement mauricien a condamné les attaques faites contre l'hôpital Al Ahli à Gaza le 17 octobre dernier. Mais l'on attend toujours de voir s'il rompra ses relations avec l'Israël ou du moins, s'il enverra des aides humanitaires, à travers une contribution financière, pour sauver le peuple palestinien.

Certains diront que c'est trop espérer d'un gouvernement qui a le sang d'un de ses propres agents – Soopramanien Kistnen – sur sa conscience pour qu'il vienne en aide à la Palestine. Mais on ose encore croire que, dans un sursaut de prise de conscience, il laissera de côté ses propres intérêts, pour ne pas mettre en péril tous les efforts des gouvernements successifs depuis 1976 - sauf le sien - pour apporter leur soutien à la cause palestinienne. Avec l'escalade de violences contre les Palestiniens, et le risque que cette guerre ne dégénère éventuellement en une guerre mondiale, comme le craignent certains, il nous faudra unir nos forces pour réclamer un cessez-le-feu immédiat et des sanctions fermes contre l'Israël. Car ses crimes ne peuvent plus rester impunis. Jusqu'ici, les accords d'Oslo n'ont pas porté de fruits. L'ONU, malgré ses centaines de résolutions blâmant l'Israël, a failli dans sa démarche. Face aux innombrables victimes, il est plus qu'urgent aujourd'hui de réveiller la conscience populaire et surtout, d'agir. Chaque voix compte. Unissons donc nos voix. Disons NON aux atrocités israéliennes. Réclamons des négociations paisibles pour une solution durable, même si celles-ci paraissent de plus en plus difficiles. Boycottons les produits israéliens.

UP

Simla Kistnen

Quelle souffrance n'a-t-elle pas connue ? Son époux a été froidement assassiné. Son identité a été utilisée par un ancien ministre pour percevoir des allocations en son nom. Elle a fait l'objet d'une campagne calomnieuse visant à la dénigrer. Mais Simla Kistnen a tenu bon. En dépit de toutes les tracasseries, elle continue de lutter inlassablement pour que la vérité concernant le meurtre de Kaya puisse triompher. Alors qu'elle commémore douloureusement la troisième année de la mort de son époux, on ne peut que la saluer très bas, en lui souhaitant plein courage et en priant pour qu'elle trouve une lumière au bout du tunnel.



C'EST ÉCRIT



« We are witnessing the collective punishment of the Palestinians. One million Palestinian has already been forced to move from their homes. Will they be forced to go and live in the Sinai desert? Is it the second Nakba after the first Nakba in 1948 when the Zionist military forces expelled 750,000 from their homelands? 78% of the Palestinian land was captured by the Israelis. The remaining 22% was divided into what are now the West Bank and the Gaza strip.

Whatever our political differences, our main objective should remain World Peace and no Genocide on our Planet ».

Rama Valayden
Lettre au Premier ministre
16.10.2023

A ÉTÉ DIT

« La conséquence sa jugement la, bane Law Lords et la Cour suprême d'ailleurs, fine ouvert ene la porte bien grand, fine donne ene green light pou tou politiciens alle devant électorat, alle fer tou kalité promesses, pas pou gagne auken problèmes à moins ki kiken amène preuves. Mais nou fine trouvé avec l'affaire Dayal, bien difficile, presque impossible pou amen sa preuves la ».

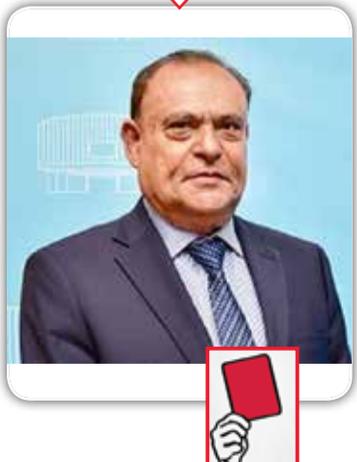
Vinod Boolell, ancien juge
Top FM
18.10.2023



DOWN

Le Speaker

Chasser le naturel il revient au galop. Soorojdev Phokeer a été fidèle à lui-même lors de la reprise des travaux parlementaires, mardi. Il a ainsi suspendu trois députés dès cette première séance. Une habitude qui lui est chère, mais qui est quand même déplorable puisqu'elle enfreint la démocratie parlementaire.



Dans les coulisses...

« Nu pa lé li »

Il n'est pas tenu en odeur de sainteté au sein du MSM, paraît-il. Après sa visite à Rodrigues alors que le Premier ministre y était également, cet élu du ML s'est fait de nouveau remarquer en se rendant au Sun Trust pour suivre le jugement du Privy Council, lundi dernier. Ce qui n'aurait pas plu à certains. Un message a vite circulé sur un groupe WhatsApp réunissant des ministres, députés et conseillers du MSM. « Ki li p fer ici sa sou**** la. Nou pa lé li ici »...

MBC : Porte ouverte pour des protégés

Des postes vacants de 'Broadcast Officer/ Senior Broadcast Officer (Shift)' publiés en interne à la MBC provoquent des remous. Selon des dénonciateurs, des personnes proches de la direction auraient déjà été sélectionnées pour occuper ces fonctions alors qu'elles ne détiendraient pas les qualifications requises. Une lettre a ainsi été adressée en ce sens afin de freiner la démarche de la direction.

MCML : Des pratiques abusives dénoncées

Une lettre de dénonciation ayant atterri cette semaine au PMO, à l'ICAC et dans diverses rédactions, entre autres, fait état de plusieurs pratiques abusives d'un haut cadre de MCML. Promotions indues, abus concernant les heures supplémentaires et voyages pour certains protégés, 'drinking parties', mauvaise gouvernance et pratique concernant les exercices de « procurement », non-conformité aux recommandations du PRB, non-respect des normes sanitaires et comportement irrespectueux envers les femmes faisant partie du personnel sont autant de reproches qui lui sont faites.

Quel exemple ?

Le Lord-maire était récemment in the 'limelight' pour sa simplicité. Ainsi, un confrère lui a dédié une vidéo le montrant acheter des 'dholl puris', tout en conversant avec des gens, avant de regagner sa voiture officielle. Un fait a cependant retenu l'attention des internautes. Sa berline était garée ... sur de doubles lignes jaunes ! Quel exemple donne-t-il aux citoyens ?

En retrait ?

Il était présent au Sun Trust pour écouter le jugement du Privy Council, dit-on. Mais les caméras n'étaient pas le moins braquées sur lui. Une stratégie réfléchie, argue-t-on, puisque la présence de ce ministre faisant la Une de l'actualité depuis quelques temps aurait pu attirer des commentaires négatifs, surtout en cette période de célébrations religieuses.

Inquiétude à la Santé

Une vague d'inquiétude a gagné le ministère de la Santé. Et pour cause ! Le Dr Rajasekhar Perumalla, qui était à Maurice en octobre 2022 pour effectuer trois transplantations rénales, a été arrêté pour une affaire d'escroquerie en Inde. Le chirurgien indien est accusé d'avoir payé une personne Rs 2, 5 lakh au lieu des Rs 8, 5 lakh promises. Certains craignent que cette association avec le chirurgien en question ne soit la cause d'ennuis pour le ministère de la Santé.

Nous sommes votre porte-parole
24h sur 24.

Faites nous parvenir vos infos, photos, vidéos ou doléances. Elles seront traitées en toute confidentialité et seront publiées dans le journal ou sur notre site web.

Whatsapp Info

5 255 3635



SUNDAY
TIMES

Agaléga

Arvin Boolell : « Est-ce que Agaléga a été décrétée zone interdite ? »

La base de surveillance maritime d'Agaléga sera officiellement opérationnelle en décembre prochain, selon le chef du gouvernement Pravind Jugnauth. Répondant à la première PNQ lors de la rentrée parlementaire du mardi 17 octobre, les explications du Premier ministre n'ont pas vraiment éclairé la population. Plusieurs aspects de certaines questions du leader de l'Opposition sont ainsi demeurés sans réponses. « *Is it a place or is it a base?* », interroge l'ancien ministre des Affaires étrangères, Arvin Boolell. Il commente également la complexité de la situation. « *Les enjeux sont grands. Quand j'étais ministre des Affaires étrangères, mon homologue indien, Sushma Swaraj, n'avait jamais de problème pour des 'disclosure'!* », souligne-t-il.

Il déplore également le fait que le Premier ministre et son gouvernement gardent la population et les parlementaires de l'opposition dans le flou quand il évoque des clauses de confidentialités entre Maurice et la Grande péninsule. Arvin Boolell parle d'une politique cachotière de la part du gouvernement de Pravind Jugnauth et ses alliés. « *Nous devons savoir ce qu'il se passe là-bas. Le Premier ministre affirme qu'il y a beaucoup de développements à Agaléga. Pourquoi il ne laisse pas les députés No 3 comme Shakeel Mohamed, Eshan Juman ou Aadil Ameer Meea aller là-bas? Est-ce que Agaléga a été décrétée zone interdite?* », lance le chef de file du Parti Travailleiste au Parlement.

Ce dernier évoque aussi le danger qui guette Maurice en ce qui concerne sa souveraineté. « *Je me demande si le Premier ministre de Maurice est influencé par le gouvernement indien. Est-ce que nous sommes dans un État indépendant quand on voit le gouvernement agir de cette façon?* », se demande Arvin Boolell.

Surveillance maritime ou présence indienne pour contrecarrer la présence chinoise ?

Arvin Boolell attire aussi l'attention sur la piste d'atterrissage de 3 km de long : « *La piste qui a été faite là-bas n'est pas pour les touristes. Nous devons savoir pour quels avions elle a été conçue! Nous devons également comprendre les enjeux géopolitiques dans la région. N'oublions pas que la Chine est actuellement présente à Djibouti, au Mozambique et aux Maldives. Donc, l'Inde travaille également à maintenir sa présence pour conserver le contrôle dans l'océan Indien,* » explique Arvin Boolell, en situant l'enjeu politique.

Lors de la séance de la PNQ du Leader de l'Opposition, Xavier Luc Duval a demandé au Premier ministre si le personnel qui opérera les facilités sera sous les ordres du Commissaire de Police, Anil Kumar Dip. Le Premier ministre, Pravind Jugnauth,

laisse planer le doute. Arvin Boolell évoque la question de l'intention réelle du gouvernement. « *Est-ce que notre pays est toujours souverain et continue d'adhérer aux valeurs républicaines? Si l'Inde dit que Maurice doit relocaliser tous ses habitants, que se passera-t-il?* », demande-t-il.

Arnaud Poullay, Agaléen :

« Li révoltant kan nu dimann explikasyon, nou pa gayne ! »

Pour Arnaud Poullay, Agaléen, peu d'habitants pensent que ces développements seront positifs pour eux. Cet habitant de l'île du Nord de l'archipel parle d'une stratégie pour faire les habitants quitter l'île par eux même. « *Il est révoltant que lorsque nous demandons des explications, nous n'en obtenons pas. Nous savons qu'ils ne vont pas déraciner un peuple comme ils l'ont fait avec les Chagossiens, mais nous savons aussi que leur stratégie consiste à provoquer le dégoût des habitants et à quitter l'île d'eux-mêmes.* »

Arnaud Poullay parle également d'un massacre écologique dans l'île Nord. Il dit que les plantations de cocos ont été détruites aux dépens des infrastructures pour la 'base' de surveillance maritime. « *Là où bon a construit la piste, c'est désolant. Les palmiers à noix de coco produisaient plusieurs variétés de noix de coco et aujourd'hui, tout cela a été détruit!* », se désole l'agaléen.

L'homme tire également la sonnette d'alarme sur le fait que la pollution sonore causé par les avions et la piste d'atterrissage causera bien des inconvénients aux habitants de l'archipel. « *Vous vous rendez compte que lorsque qu'un Dornier arrive, tout le monde le sait... Maintenant, imaginez le bruit qu'il y aura avec la quantité d'avions qui viendront!* », martèle-t-il.

Manque de médicaments dans les deux dispensaires de l'archipel

Le manque de médicament touche de plein fouet le gouvernement mauricien. Une source qui vit sur l'île et qui a préféré garder l'anonymat nous fait comprendre que plusieurs médicaments sont en rupture de stock dans les deux dispensaires de l'île.

« *Ce gouvernement arrange une grande piste, et promet de grandes choses (...). Sont-ils au courant que dans le dispensaire, il n'y a pas de médicaments? Il n'y a pas d'antihistaminique, pas même de sirop pour la toux, et il manque de nombreux médicaments importants pour les 'petites opérations'. Ils utilisent de la 'médecine bleue' à la place de la bétadine et de l'acryflavine. Je pense qu'il aurait fallu améliorer ces choses avant de faire de grandes constructions!* », avance notre interlocuteur.

Il affirme que ceux qui élèvent la voix font face à certaines formes de représailles. Néanmoins, il tient à préciser que les travailleurs indiens de l'île font souvent face à des traitements inhumains de la part de leur promoteur. « *Parfois, ces travailleurs viennent chercher de la nourriture dans les villages où nous vivons! Ce sont des gens qui travaillent, et parfois nous constatons qu'ils subissent des mauvais traitements. Il y a eu des cas de contrats rompus, et ils sont rentrés en Inde!* », laisse entendre notre source.

Concernant la construction de 50 logements sociaux de la NSLD, il dit ne pas vouloir commenter l'affaire car selon lui, « *Ils essaient d'installer un robinet mais n'y arrivent pas, et maintenant ils cherchent à rénover 50 maisons... Laiss zot kokin lor commission!* », ironise-t-il.



Questions parlementaires

Pravind Jugnauth appelé à répondre sur 'DNS Consultancy Services', l'enregistrement des cartes SIM et l'enquête sur la mort de Kistnen

Moins de questions seront adressées cette semaine au chef du gouvernement Pravind Jugnauth. Parmi les sujets abordés, on trouve les contrats attribués à la compagnie 'DNS International Ltd' et 'DNS Consultancy Services'. C'est Reza Uteem du MMM qui sera à l'origine de cette question lors du 'Prime Minister's Question Time'. Le député souhaite obtenir des informations concernant la valeur globale des paiements déjà effectués, la méthode de passation des marchés utilisée, ainsi que les détails sur le matériel acheté.

Fabrice David sera lui en première ligne concernant le réenregistrement obligatoire des cartes SIM, conformément au cadre réglementaire de l'Information and Communication Technologies Authority (ICTA) Regulations 2023. Il souhaite une justification sur le fait que cette initiative s'applique à toutes les cartes SIM, y compris celles des clients post-payés et d'entreprise, et s'il y a une exigence réglementaire prévoyant un lien entre le système du Bureau des passeports et de l'immigration et les opérateurs de téléphonie mobile pour la désactivation des cartes SIM des touristes lors de leur départ de Maurice.

La lutte contre la drogue sera à nouveau le sujet d'une question parlementaire posée par le député Osman Mahomed. Il souhaite obtenir des réponses du Premier ministre sur la question de savoir si le Commissaire de police envisage de fournir des kits de tests rapides à l'Anti Drug and Smuggling Unit pour la détection des toxicomanies sur place, conformément aux recommandations

du Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nando Bodha, quant à lui, s'intéresse à l'enquête ouverte sur le décès de Soopramanien Kistnen et à ses conclusions. Il souhaite obtenir des informations sur les résultats de l'enquête menée auprès du Commissaire de police.

Pour la 'Question Time', c'est le député Franco Quirin du MMM qui ouvrira le bal. Sa question sera adressée au ministre de la santé Kailesh Jagutpal concernant le VIH (SIDA). Il veut en savoir plus sur la disponibilité de l'autotest VIH sur le marché. Le ministre devra répondre aux modifications apportées à la loi sur le SIDA, en indiquant le prix de vente recommandé et la liste des sociétés qui ont obtenu des permis d'importation et de commercialisation de ces produits. Ce même ministre devra également répondre à une question du député Richard Duval du PMSD concernant les médecins et les infirmiers. Il questionnera le ministre sur le nombre de démissions depuis 2019 à ce jour, en précisant leur grade respectif, ainsi que le nombre de postes vacants par grade, et si une procédure de recrutement a été initiée pour combler ces postes vacants.

Le député Arvin Boolell du PTr, quant à lui, maintient sa pression concernant la banque centrale. Il compte interroger le ministre des Finances Renganaden Padayachy sur le montant de l'encours du prêt contracté en dollars américains par la banque centrale à ce jour. L'incendie qui s'est déclaré au Victoria Urban Terminal préoccupe le député Reza Uteem du MMM, ainsi que Farhad Aumeer du PTr. Les deux questionneront le ministre des Collectivités locales, Anwar Husnoo,

sur le nombre d'incendies survenus depuis 2022. Reza Uteem veut en connaître les causes, s'il y a eu des compensations pour les marchands affectés, et si le bâtiment possède un certificat d'incendie. Quant au député Farhad Aumeer, il souhaite savoir si le ministre détient un rapport sur les raisons des incendies, les manquements aux mesures de sécurité, et les mesures envisagées pour prévenir de tels faits à l'avenir.

Le même ministre devra répondre à une question du député Mahend Gungapersad du PTr sur l'incident qui a eu lieu le 11 octobre et lors duquel un étudiant de 17 ans a été grièvement blessé et admis aux soins intensifs. Il veut savoir si une enquête a été initiée sur cet incident. Le député Eshan Juman du PTr interrogera le ministre des Finances sur les voyages de l'Attorney Général et ancien ministre de l'Agro-Industrie, Maneesh Gobin. Il souhaite obtenir une liste des missions à l'étranger effectuées depuis janvier 2020, en précisant les pays visités, leur objectif, la composition de la délégation, et les coûts totaux engagés, y compris les billets d'avion, les indemnités journalières et autres indemnités.

En ce qui concerne la saison estivale à venir et l'approvisionnement en eau, le député Ranjiv Wochit du PTr compte poser une question adressée au ministre des Énergies, Joe Lesjongard. Il souhaite connaître les mesures mises en place par la CWA pour garantir un approvisionnement régulier en eau. La députée du MMM, Arianne Navarre Marie, ne compte pas rester indifférente face à un cas allégué de brutalité à l'hôpital de Brown Séquard.

Elle souhaite savoir si une enquête a été initiée à ce stade, en indiquant les résultats de celle-ci.

Le député travailliste Osman Mahomed compte revenir sur la question des terres domaniales de la région d'Anse La Raie. Il souhaite obtenir les détails des 22 demandes de tenure à bail reçues au ministère depuis décembre 2015 à ce jour. Une question concernant la construction de logements intéresse le député Patrice Armance du PMSD. Il souhaite connaître l'état d'avancement des travaux sur différents chantiers, en précisant la date de leur achèvement, ainsi que les noms des consultants et chefs de projets désignés pour ces projets. La députée Stéphanie Anquetil ne lâche pas prise concernant l'affaire des garderies. Elle compte poser une question à ce sujet et interpellera la ministre de l'Égalité des genres concernant un cas allégué de violence physique envers un bébé de 7 mois dans une garderie à Beau Champ, et veut savoir si une enquête a été effectuée à ce niveau.

Du côté du gouvernement, le député du MSM, Abbas Mamode, questionnera le ministre des Coopératives et du SME, Sunil Bholah, sur les schémas étendus aux sociétés coopératives depuis juillet 2022 à ce jour. Il devra fournir la liste des montants déboursés. Kavi Doolub, de son côté, adressera sa question au ministre du Tourisme, Steven Obeegadoo. Il souhaite connaître le nombre d'arrivées touristiques et les revenus générés pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2023 par rapport à la période correspondante en 2022, en indiquant une répartition par principaux marchés.

Quatre suspensions dès la première séance

Patrick Assirvaden : « Il est clair que le Speaker protège le Premier ministre »

Quatre parlementaires de l'opposition ont été suspendus dès la première séance lors de la rentrée parlementaire. Il s'agit du député du PTr, Patrick Assirvaden, du leader du MMM, Paul Bérenger, ainsi que des députés du MMM, Joanna Bérenger et Rajesh Bhagwan.

Dans une déclaration à Sunday Times, le député Patrick Assirvaden estime que sa suspension est une fois de plus arbitraire. Selon lui, il est clair que le Speaker protège le Premier ministre en faisant en sorte qu'il n'ait pas à répondre aux questions des députés de

l'opposition parlementaire, alors qu'il a été élu pour faire son travail au nom de toute la population.

Selon lui, il est indubitable que le Speaker de l'Assemblée, avec la complicité du chef du gouvernement, a tout fait pour empêcher les membres de l'opposition de poser des questions. Le député du PTr exhorte à ne pas baisser les bras et à continuer à dénoncer les malversations de ce gouvernement. Étant donné qu'il a déjà déposé une plainte contre le Speaker, il indique qu'il attend avant de décider de la marche à suivre.

Les députés Patrick Assirvaden et Rajesh Bhagwan ont été suspendus pour les cinq prochaines séances car leur conduite aurait été grossière envers l'autorité de la chambre, c'est-à-dire le Speaker. La députée Joanna Bérenger a quant à elle été suspendue pour les trois prochaines séances pour avoir prononcé le mot 'corrompu' à l'égard du ministre Joe Lesjongard. Le



leader du MMM, Paul Bérenger, a lui été suspendu pour les six prochaines séances en raison d'un discours prétendu ment scandaleux, et parce qu'il aurait tenu des propos méprisants, injurieux et déplacés à l'égard du Speaker de l'Assemblée nationale. Les sanctions seront révisées si les quatre députés présentent leurs excuses à l'Assemblée nationale.

PTr-MMM-PMSD

Navin Ramgoolam : « Le MSM se fait écraser par un rouleau compresseur »

L'alliance PTr-MMM-PMSD était en conférence de presse hier, samedi 21 octobre, au Hennessy Park à Ebène. Le leader, Navin Ramgoolam, a annoncé les dates des prochains meetings. Le vendredi 17 novembre à Chemin Grenier pour les circonscriptions 13 et 14, et le 3 décembre à Rose-Hill pour les circonscriptions 18,19 et 20.

« Nos rassemblements étaient un franc succès (...) Si le MSM se sent fort, qu'il donne les élections générales ! Le MSM est en train de se faire écraser par un rouleau compresseur », a-t-il dit. Le leader des rouges a déclaré que le « MSM ne pourra empêcher cette vague », et que deux autres rassemblements sont prévus prochainement ». Il dénonce également les complots mis en place par le MSM, et déplore sévèrement leur « money politics ».

Concernant la guerre entre la Palestine et Israël, le leader de l'alliance PTr-MMM-PMSD, Navin Ramgoolam, appelle à un cessez-le-feu immédiat et prône la solution à deux États de l'Arab Peace Initiative' de 2002. Commentant la situation de la sécheresse à Maurice, Navin Ramgoolam a ironisé sur la façon de faire de Prakash Manthrooa pour gérer les ressources d'eau. « Il a acheté quatre 4X4 pour aider la CWA ! » lance Navin Ramgoolam.

Quant au Leader de l'Opposition, Xavier Luc Duval, il s'est attardé sur le comportement du Speaker de



l'Assemblée nationale. « Dans le passé, le Parlement était une place où les députés de l'opposition pouvaient faire leur travail dans l'intérêt de la population. Aujourd'hui, le Speaker, Sooroojdev Phokeer, est en train de détruire la démocratie parlementaire », s'insurge le leader du PMSD (Parti Mauricien Sociale-Démocrate).

Xavier Duval a aussi tiré la sonnette d'alarme sur l'amateurisme de la ministre de l'Education, Leela Devi Dookhun-Luchoomun. Il demande à ce que la liste des écoles qui sont enregistrées sous le programme de gratuité pour les écoles pré-primaires soit publiée. Le leader de l'Opposition a aussi annoncé que la prochaine PNQ

sera axée sur les prix des carburants.

Pour le leader des mauves, Paul Bérenger, le gouvernement du MSM avec la complicité du Speaker, Sooroojdev Phokeer, a manipulé le Hansard. Il déplore également le traitement qu'inflige le président de la chambre aux députés de l'opposition. « Il faut que la population comprennent comment le Speaker est en train de faire 'DOMINER' avec les opposants au régime. C'est un viol de la démocratie », dit le leader des mauves. Il a également commenté

la guerre Israël-Palestine : « Nou ti deman ene cessez-le-feu. Ena ene solution à porter de main depuis 2002. Bizin pran Arab Peace Initiative. »

Conflit israélo-palestinien : Le MLP demande l'intervention immédiate des Nations Unies

Dans une correspondance à Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Osman Mahomed, directeur des relations internationales du parti, sollicite l'intervention des Nations Unies afin d'obtenir un cessez-le-feu et de sauver de vies. Le PTr souhaite exprimer son soutien aux Nations Unies ainsi qu'aux efforts et initiatives personnels pour désamorcer les événements tragiques qui se déroulent à Gaza, et qui ont entraîné d'énormes pertes.

« C'est avec une profonde inquiétude que la population mauricienne a été témoin du massacre aveugle de centaines de civils innocents, parmi lesquels se trouvaient des enfants, des femmes, des personnes âgées et même des médecins lors des frappes aériennes sur l'hôpital Al Ahli à Gaza mardi soir », écrit-il. Et d'ajouter « De telles attaques ciblées sont inhumaines et atroces, et violent clairement les conventions de Genève, en particulier celles relatives à la protection des personnes civiles en temps de guerre ».

Le MLP sollicite au nom du peuple mauricien la poursuite de l'intervention proactive du secrétaire général des Nations Unies, que le leader du MLP connaît personnellement, en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans l'intérêt de l'humanité, et incluant l'existence digne du peuple palestinien.

Conflit israélo-palestinien

Le Maulana Khodadin appelle au boycott des produits israéliens et américains

Le Mouvement Musulman du Sud a rassemblé plusieurs personnalités du monde musulman mauricien pour prendre la parole au 'Bait-ul-Maal' de Rose-Belle le vendredi 20 octobre après la salaat-ul-Isha, sous la présidence de Riad Hallelmuth. Ce dernier a salué les Musulmans pour l'unité affichée dans leur soutien au peuple palestinien.

Le Maulana Khodadin est d'avis qu'Israël fait fi des recommandations de l'ONU et est en train de massacrer le peuple palestinien, alors que les instances internationales comme les Droits de l'Homme restent silencieuses,

sans condamner ce qui se passe. L'érudit s'est aussi montré très critique envers les pays arabes et leurs dirigeants. Il estime qu'ils sont plus préoccupés par le football que par le sort des frères et sœurs palestiniens.

Le Mufti Mohammad Ashad bin Saeed a, quant à lui, mis l'accent sur la place qu'occupe la Masjid Al Aqsa en terre palestinienne dans l'Islam. Il urge que les fidèles le défende selon lui. Junaid Al Khalifa, membre d'"Ottoman International" a lui fait un parallèle entre la souffrance du peuple Palestinien et le peuple mauricien.



« On aurait dû mieux comprendre la souffrance des palestiniens car nous aussi nous avons une histoire coloniale ! »

Israël-Palestine

Cassam Uteem : « Les États-Unis doivent agir en tant qu'arbitre pour résoudre ce conflit »



La guerre entre la Palestine et l'Israël tient le monde en haleine. Même à Maurice, la situation est surveillée de près. Si la décision et position du gouvernement mauricien consiste à prôner la solution de deux États, l'enjeu géopolitique de cette guerre a un impact crucial dans l'Océan Indien. Le gouvernement mauricien avait d'ailleurs émis un communiqué pour exprimer sa position via le ministère des Affaires étrangères le mercredi 12 mai. « *Mauritius supports the two-state solution, with Israel and Palestine existing side by side* ». Toutefois, Cassam Uteem, ancien Président de la République, trouve que le « *gouvernement aurait dû mettre davantage l'accent sur un cessez-le-feu immédiat dans les deux camps !* ».

Il est rejoint par Milan Meetarbhan sur ce point. « *L'île Maurice maintient une politique de neutralité en ce qui concerne les prises de position sur les conflits de cette envergure. Néanmoins, Maurice a toujours soutenu les Palestiniens à l'ONU et a voté pour l'admission de la Palestine comme état-observateur au sein des Nations unies. De plus, Maurice a toujours soutenu la 'two-state solution'* », dit-il. Il poursuit sa déclaration pour expliquer comment ce conflit pourrait avoir des répercussions en cascade dans



la région de l'océan Indien.

« *L'océan Indien devient une zone géostratégique très importante. En cas de guerre, les petits États insulaires sont très vulnérables, en particulier l'île Maurice, qui se trouve à proximité géographique du Moyen-Orient. Une hausse des prix du pétrole aurait un impact direct sur notre pays. Un conflit dans une région abritant plusieurs pays producteurs de pétrole risque d'avoir des répercussions sur le prix du pétrole, car la demande augmente sur le marché mondial par mesure de précaution, entraînant ainsi une hausse des prix* », explique Milan Meetarbhan.

Cette guerre n'augure rien de bon. D'où l'importance de trouver une solution rapidement. « *It's now or never !* », dit

Cassam Uteem. Il est d'avis que cette guerre ne sera pas comme les autres, d'autant que les israéliens ont décidé, selon lui, d'exterminer le peuple palestinien. « *Cette guerre peut déclencher une guerre généralisée dans la région, voire même une 3^{ème} guerre mondiale* », dit-il, surtout si l'Occident continue à accorder son soutien indéfectible à l'État hébreu. Selon l'ancien président de la République de Maurice, les États-Unis doivent agir immédiatement en tant qu'arbitre pour résoudre ce conflit.

« *Les Nations Unies ne peuvent rien faire. Israël a toujours fait fi des recommandations des Nations Unies en ce qui concerne le massacre des palestiniens* », martèle Cassam Uteem. « *Ou pa kapav ferme robinet ek coup électricité ! C'est inhumain ce que font les Israéliens aux Palestiniens de la Bande de Gaza. Un couloir humanitaire est important pour venir en aide aux civils* », dénonce-t-il.

L'avocat constitutionnaliste Milan Meetarbhan pense que la solution de deux États semble de plus en plus compliquée étant donné les circonstances actuelles. Selon lui, la création de nouveaux 'settlements' juifs

dans les régions sous occupation risque de rendre très difficile la délimitation des frontières entre les deux États, et continuera à être une source de tension même après l'établissement des deux États. Il est également d'avis que les États-Unis sont en faveur d'Israël et cautionne ce massacre humanitaire qui dure depuis maintenant des décennies. « *The USA is not sitting on the fence. They are shoulder to shoulder with Israel!* », insiste-t-il.

■ Alii Bhurtun

Conséquences économiques sur Maurice

Takesh Luckho : « Maurice pourrait connaître une pénurie de produits énergétiques »

Maurice ne sera pas épargnée par les conséquences de la guerre entre la Palestine et l'Israël. C'est ce que nous confirme l'économiste Takesh Luckho. « *Si elle s'étend à une échelle régionale, nous pourrions être confrontés à de graves problèmes en raison d'une possible perturbation des flux de produits à travers le canal de Suez. Si le conflit persiste et entraîne sa fermeture, comme cela s'est produit lors du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le principal problème auquel nous serons confrontés sera une augmentation des prix des produits pétroliers et du gaz domestique* », dit-il. L'économiste explique ainsi que ce n'est pas directement la guerre qui fait flamber les prix des produits, mais que la fermeture de la voie maritime oblige les navires transportant des produits à parcourir des distances plus longues pour les importer depuis d'autres pays. Ces navires transportent normalement des produits pétroliers et gaziers, et compte tenu de la petite taille de Maurice, cela pourrait avoir un impact direct sur les prix, voire entraîner des pénuries de ces produits.

Selon Takesh Luckho, en temps de guerre, l'économie du pays n'est pas nécessairement perturbée, mais cela limite les exportations, car le pays exportateur préserve ses ressources et réduit la production. Cela pourrait entraîner des pénuries temporaires, principalement pour les produits énergétiques tels que le gaz domestique et les produits pétroliers. De plus, les coûts de transport pourraient augmenter en raison des trajets plus longs en cas de fermeture potentielle du canal de Suez. Interrogé sur la possibilité de conséquences catastrophiques directes pour Maurice, l'économiste explique que cela n'est pas nécessairement le cas, car les pays auprès desquels nous importons nos produits sont diversifiés, notamment la Chine et la France. Cependant, si le conflit perdure, il y aura des répercussions auxquelles nous devons faire face, notamment des problèmes macro-économiques. Il est possible que les prix de l'essence et du diesel augmentent à nouveau, ce qui pourrait augmenter le coût de la vie pour les consommateurs.

De Jérusalem

Mihyar Abu Sarah : " My soul is empty "

Ce jeune médecin, qui habite à Jérusalem, a fait parvenir un message poignant à notre journaliste Alii Bhurtun sur ce qui se passe en ce moment en Palestine – notamment dans la Bande de Gaza. Des tirs israéliens, des missiles et des morts ! C'est ce qui vit ce jeune père de famille de 28 ans. Médecin de profession, il est aux urgences depuis que la guerre a été déclarée entre Israël et le Hamas.

« *What's happening is Genocide and clear ethnic cleansing I've no words to say* », nous dit-il, lui qui a tout le temps subi des injustices de la part de son gouvernement car il est arabe et musulman. Lors de ses études en Ukraine, il racontait souvent comment à chaque voyage et point de contrôle, les autorités israéliennes lui faisaient subir des humiliations et lui rendaient la vie difficile.

Depuis que cette guerre sanglante a éclaté, Mihyar dit avoir peur pour son peuple. « *Last night we were under rockets my daughter didn't sleep all night scared crying (...) I can't imagine how people in Gaza are feeling no words can describe (...)* », écrit-il.

Israël se préparerait à lancer une attaque terrestre dans la bande de Gaza, densément peuplée, après avoir demandé aux Palestiniens y vivant de fuir vers le sud, en direction d'un poste-frontière avec l'Égypte qui s'avère fermé. Depuis les attaques sanglantes perpétrées par le Hamas en Israël le 7 octobre, le bilan dépasse les 1 300 morts côté israélien, et 2 200 morts côté palestinien.

« *Wallahi the heart is over filled* », dit le jeune médecin en ce qui concerne les morts. Lui-même père d'une fillette de 2 ans, il dit que son cœur ne peut contenir le chagrin de voir des enfants être massacrés. « *My soul is empty* », nous fait comprendre Mihyar. « *Even saying Hasbuna Allahi wa neemal wakeel is a crime.* » L'espionnage des habitants arabes musulmans et chrétiens d'Israël est à son comble. Les réseaux sociaux sont traqués et sous surveillance.

« *I could finish sending this message and they will come to take me away to Jail in the next 10 min...* » Tel est la situation des Musulmans et Chrétiens vivant à Jérusalem, proche des colonies juives.

Meurtre de Soopramanien Kistnen

Sa veuve, Simla : « Je dois rester forte pour mon fils »

Depuis trois ans, Simla Kistnen attend toujours une enquête sur la mort tragique de son époux. Le mystère persiste dans cette affaire. Révoltée et attristée, elle reste forte dans cette quête de justice. Cela fait trois années consécutives qu'elle reste dans l'obscurité, luttant pour que la vérité finisse par émerger. Cette mère de famille ne parvient plus à trouver le sommeil, rongée par des interrogations incessantes. Pour rappel, le corps calciné de Soopramanien Kistnen, membre du MSM, a été découvert dans un champ de cannes à Telfair le 18 octobre 2020, deux jours après que sa disparition ait été signalée.

Nous nous sommes entretenus avec Simla Kistnen, qui continue de réclamer justice pour son époux. Elle nous a fait part de leur histoire avant son décès. Simla avait 23 ans lorsqu'elle est tombée amoureuse de Soopramanien Kistnen. Auparavant, elle travaillait dans un magasin, mais après leur rencontre, elle a dû quitter son emploi, car son mari souhaitait qu'elle se consacre à la famille. Pendant plus de 10 ans, elle a partagé sa vie avec Soopramanien, puis ils se sont mariés, et Simla a donné naissance à leur fils. Le couple était extrêmement heureux dans leur petit coin de paradis. « Mon mari était un homme fantastique, plein d'humour, et une personne incroyable, telle que je n'en pas connue d'autre. Autrefois, notre vie était pleine de couleurs, mais depuis sa disparition,

les couleurs ont disparu de ma vie. Ma vie n'est plus la même, tout a basculé », confie-t-elle avec émotion.

Simla, 54 ans, affirme ne pas avoir fait le deuil de sa disparition. « C'est vraiment triste que je sois encore dans l'attente d'une enquête sur la mort de mon époux. Je ne vais pas abandonner, je vais continuer à me battre jusqu'à obtenir justice », déclare-t-elle. Il faut dire que depuis la mort de Soopramanien Kistnen beaucoup de questions sont restées sans réponses. C'est avec beaucoup de regret que Simla Kistnen nous a confié que c'est elle qui s'occupe son fils en tant la mère et le père, lâche-t-elle avec beaucoup de tristesse et de colère.

Elle nous a fait parvenir la célébration du 19ème anniversaire de son fils qui avait eu lieu le 14 octobre dernier. C'est un grand vide dans ma vie alors que si mon époux avait été là, il aurait célébré l'anniversaire de mon fils. Comme je n'ai pas les moyens avec la pension que je perçois je ne peux subvenir à tous les besoins de mon fils mais je fais que l'essentiel. « Li triste que l'anniversaire mo zenfan mo pan kapav faire alors que si mo missier ti pou la li ti pou célébrer sa en grand pompe », confie Simla Kistnen. Ce vide était encore plus grand. Nous avons beaucoup pleuré, car mon mari a tout le temps dit qu'il ferait une grande fête pour l'anniversaire de notre fils. C'est très dur pour nous. Pour en revenir au temps écoulé, il faut

dire que nous vivions toujours dans l'espoir de connaître la vérité un jour. Cela fait déjà trois ans que je suis en train de faire le va et vient en Cour mais jusqu'ici il n'y a rien.

Depuis la mort de Soopramanien Kistnen, de nombreuses questions sont restées sans réponse. Avec beaucoup de regret, Simla Kistnen nous a confié qu'elle doit désormais assumer le rôle de mère et de père pour son fils, avec une grande tristesse et colère. Elle a partagé avec nous les détails de la célébration du 19e anniversaire de son fils, qui a eu lieu le 14 octobre dernier. « C'est un grand vide dans ma vie. Si mon mari était encore là, il aurait célébré l'anniversaire de notre fils. Avec la pension que je reçois, je ne peux subvenir à tous ses besoins, mais je fais de mon mieux. Il est regrettable que je ne puisse pas organiser une célébration grandiose pour l'anniversaire de mon fils, comme mon mari l'aurait fait », souligne Simla Kistnen. « Ce vide est de plus en plus difficile à supporter. Nous avons beaucoup pleuré, c'est très dur pour nous. En ce qui concerne le temps écoulé, nous vivons toujours dans l'espoir de connaître un jour la vérité. Cela fait déjà trois ans que je me rends en cour sans voir de progrès », ajoute-t-elle.

Elle ne sait plus quoi faire et doit continuer à attendre en espérant qu'une lueur d'espoir apparaisse. Chaque jour qui passe, son cœur se fait plus lourd,



et elle désire ardemment découvrir la vérité. En ce qui concerne son fils, il garde ses sentiments pour lui. C'est un enfant calme qui n'aime pas exprimer ses émotions devant les autres membres de la famille. « Il passait plus de temps avec son père qu'avec moi, et il était très attaché à lui », précise-t-elle. À présent, son fils a changé. Il ne sort plus autant et préfère rester seul. Actuellement, il entame ses études secondaires, soit le HSC, et ils ne veulent pas l'affecter davantage en évoquant la mort tragique de son père, car c'est une source de douleur pour lui.

« Pour mon fils, je dois maintenir ma force mentale. Je dois rester forte. Je suis à la fois maman et papa. Mais ce n'est pas facile lorsque vous êtes en quête de vérité », affirme Simla, une mère dévastée par la situation. Elle ajoute que jamais elle n'aurait imaginé perdre son époux de cette manière. « Depuis que mon mari est parti, j'ai perdu ma colonne vertébrale », conclut-elle.

Troisième incendie au Victoria Urban Terminal

Les marchands en quête de soutien et de solutions

L'approche des fêtes de fin d'année a un goût amer pour certains marchands. En effet, un nouvel incendie s'est déclaré dans un stand mardi 17 octobre 2023 dans l'après-midi. Toutes les marchandises qui y étaient entreposées ont été détruites par les flammes, entraînant une perte d'environ Rs 100 000. Les causes de l'incendie demeurent pour l'heure inconnues. Il s'agit d'une échoppe de vêtements située au premier étage. C'est la troisième fois que les marchands opérant au Victoria Urban Terminal sont confrontés à une telle situation.

Devant son étal, où tous ses produits ont été réduits en cendres, Farheen ne sait plus quoi faire. Elle se trouve dans une situation inexplicable et ne sait plus à quel saint se vouer. « Mo nepli koner lki pou faire... Kot mo pou ale trouve largent pou paye loan ki nou finn prend », lance-t-elle exaspérée. Nous avons recueilli une série de témoignages de marchands furieux qui évoquent le fait que cette zone n'est pas équipée de caméras CCTV. Ils reviennent également sur les conséquences de l'incendie

qui s'est déclaré le 24 décembre dernier, lors duquel certains d'entre eux avaient une fois de plus perdu des marchandises d'une valeur de Rs 100 000.

« Nous ne sommes pas assurés et nous avons dû en supporter les frais. Depuis cet incendie, nous avons demandé aux autorités un package d'assurance et l'installation de caméras CCTV dans cette zone pour notre sécurité ainsi que celle de nos produits. Rien n'a été fait jusqu'à présent, nous sommes toujours en attente. Nous sollicitons des réunions avec la direction, qui renvoie la balle dans le camp de la municipalité. Et lorsque nous nous adressons à cette dernière, elle nous dit que ce n'est pas de son ressort », raconte l'un des marchands opérant dans le complexe. D'autres témoignent de l'absence de



mesures de sécurité pour les marchands.

Ils nous font comprendre que leurs produits auraient dû être assurés. « Nous payons déjà une location de Rs 4000 mensuellement, même si le commerce est en berne. Depuis que nous avons été relocalisés au Victoria Urban Terminal, le commerce n'est plus le même. Nous avons perdu des milliers de clients.

Malgré tout, nous devons payer les frais de location. Dans le cas contraire, nous sommes appelés à nous expliquer pour le retard devant une cour de justice. Maintenant, on nous demande de payer une assurance pour nos produits. Ils auraient dû nous laisser travailler dans les rues au lieu de nous mettre dans un prétendu bijou », se plaignent les commerçants.

Leur porte-parole, Hyder Ryman, qui leur a rendu visite, affirme

qu'il ne compte pas rester les bras croisés face à cette situation, et qu'il compte demander une rencontre avec le ministre Anwar Husnoo et les autorités afin de faire la lumière sur ce nouvel incendie. Il ajoute également que les autorités doivent fournir des réponses à leurs questions.

Cour intermédiaire

BLUP : Le Code civil doit aussi être pris en considération

Le Code Civil Mauricien (CCM) a primé sur le 'Building and Land Use Permit' (BLUP). Dans un jugement de la Cour intermédiaire daté du 10 octobre, un habitant de Quatre-Bornes a obtenu gain de cause. Son voisin est obligé d'enlever quatre fenêtres donnant sur sa piscine.

'Trois pieds' ou 'six pieds' - le plaignant dans cette affaire ne voulait pas que son voisin ait « vue directe » sur ses « intimate facilities », soit son jacuzzi, sa piscine et son « outdoor shower ».

Il est ainsi stipulé, selon l'article 678 du Code Civil Mauricien, qu'« on

ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect, ni balcons ou autres semblables saillies sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a dix-neuf décimètres (six pieds) de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage. »

L'habitant de Quatre-Bornes veut ainsi que le public soit sensibilisé sur ses droits. D'ailleurs, il s'avère que dorénavant, les administrations régionales devront aussi prendre en considération le Code civil mauricien, en particulier l'article 678, lorsqu'elles émettront des BLUP.

Sa demande faite auprès de la NLTA en 'stand-by' depuis 2 mois

Au mois d'août, un habitant de Rodrigues a soumis une demande en ligne à la NLTA (National Land Transport Authority) pour obtenir une plaque d'immatriculation personnalisée. Dans un premier temps, n'ayant pas effectué de paiement, sa

demande a été rejetée. Deux mois se sont écoulés depuis qu'il a payé le montant demandé, et malgré plusieurs appels, aucune mesure n'a été prise pour lui permettre de mettre son véhicule en circulation à Rodrigues.

Hausse des cas de grippe

Vasantao Gujadhur appelle à la vigilance

Le nombre de cas de grippe enregistrés dans le pays, environ 5000, interpelle le Dr Vasantao Gujadhur. Selon l'ancien directeur des services de santé, il existe différents types de grippe, notamment l'AH1N1, l'AH3N2, le Virus B, le 'Respiratory Syncytial Virus' (RSV), ainsi que la Covid-19. On ne sait pas toutefois quels types prévalent actuellement dans le pays. Il se demande si le ministère de la Santé a effectué des analyses de ces virus, comme cela se faisait autrefois, car il n'y a eu aucun communiqué émis pour informer le public.

Des zones de surveillance auraient pu permettre au ministère de la Santé de collecter des échantillons de ces virus, maintient-il. Il insiste sur la nécessité de réaliser ces analyses, prenant l'exemple des systèmes de surveillance sentinelle tels qu'Illi et Sari. Ceux-ci permettent de prélever des échantillons aléatoires

de la gorge sur des patients souffrant d'infections des voies respiratoires et sont envoyés au laboratoire pour être testés.

Selon lui, il faudrait également surveiller la situation au niveau des hôpitaux, des laboratoires et des centres de santé de la région, car personne ne sait avec certitude si les cas enregistrés par le ministère de la Santé sont effectivement des cas de grippe. « A l'approche de la saison estivale, nous n'avons généralement pas autant de cas de grippe. À cette période, ce sont plutôt des cas de gastro-entérites, entre autres, qui sont courants. Il faut donc voir du côté de ceux qui viennent en vacances de l'étranger - il y en a beaucoup en cette période - s'ils sont porteurs des virus », explique-t-il. Il recommande donc à la population de porter des masques surtout lorsqu'elle se rend dans des lieux clos et dense, comme les autobus, entre autres.

Les créations de Chhaya

Des bijoux confectionnés pour chaque occasion avec beaucoup d'amour

Si vous cherchez des cadeaux à offrir à vos proches et que vous ne savez pas où aller, « Les créations de Chhaya » vous proposent des bijoux personnalisés. Vous pouvez également les trouver lors d'expositions de ses créations dans les centres commerciaux.

Agée de 55 ans, la créatrice de l'entreprise « Les Créations de Chhaya » met en avant ses atouts et nous fait découvrir son entreprise de bijoux qu'elle confectionne à la main. Habitante à Quatre Bornes, elle nous raconte le chemin qu'elle a emprunté pour arriver là où elle est aujourd'hui. Chhaya Dabee est mère de deux enfants, une fille, ingénieure médicale, et un garçon qui poursuit des études supérieures. Elle est également membre du 'National Women Entrepreneur Council' et de l'« Alliance of Women and SME ».

Début 2013, elle a dû concilier les rôles d'épouse, de mère, et d'entrepreneuse, alors que sa fille était en première année à l'université et que son fils était en Form 5, ce qui a nécessité une attention particulière à la fois à la maison et auprès de ses enfants. « Je suis très à cheval sur l'éducation. Personnellement, si à l'époque je n'ai pas pu terminer mes études, j'étais une brillante étudiante », raconte-t-elle.

Chhaya n'avait jamais songé à devenir entrepreneuse. C'est par pur hasard qu'elle a choisi ce métier. Sa première vente a eu lieu de manière accidentelle, lorsque des amies ont découvert ses créations. En quelques minutes, elles ont acheté tout le stock de bijoux qu'elle avait commencé à créer. Pour elle, ce fut le déclic, et c'est à



'Les Créations de Chhaya' pour avoir une idée de mes créations », dit-elle.

« À l'origine, je ne savais pas comment faire connaître mes produits. C'est une amie à moi, une doctoresse, qui a créé ma page sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, je suis bien entourée de mes proches, de mon époux qui est 'training manager', de ma fille ingénieure de qualité,

ainsi que de mon fils. Ils ont hérité de cette fibre artistique, et j'ai progressé assez rapidement avec leur aide. Au début, c'était ma passion, mais maintenant c'est devenu mon travail. Je travaille toujours seule pour mes créations, et pour la partie marketing, j'ai appris sur le tas et je me débrouille avec tout ce que j'ai », indique-t-elle.

Chhaya confie aisément qu'elle est d'une nature très ouverte, toujours à l'écoute, et qu'elle a fait de très belles rencontres par le biais de ce travail. Beaucoup de ses clientes sont devenues des amies proches, et beaucoup de portes se sont ouvertes depuis qu'elle s'est lancée dans ce métier.

« J'ambitionne désormais de pouvoir trouver des clients sur une base plus régulière, tout en restant à la maison. Après la pandémie de Covid-19, le prix d'une table d'exposition dans les grandes surfaces est devenu exorbitant. Je compte par conséquent sur les réseaux sociaux, le mailing électronique et les nouvelles technologies pour mettre en avant mes produits », conclut-elle.

■ Anouskha Bhugaloo

partir de là que cette passion est devenue un complément de revenus. Son plus grand défi a consisté à trouver des clients tout au long de l'année, car la vente de bijoux est souvent liée à des occasions festives. Les créations de Chhaya sont des modèles uniques. Son talent et ses exploits se transmettent par le bouche à oreille, les commandes ont commencé à affluer, ce qui a permis aux gens de découvrir ses créations.

Chhaya souligne que cette micro-entreprise lui a permis de gagner en autonomie, et qu'elle peut désormais contribuer aux dépenses de son foyer sans dépendre de son époux, ce qui n'était pas possible auparavant, car elle était femme au foyer et avait la responsabilité de ses enfants. « L'apprentissage n'est que la première étape à franchir, le travail occupe la deuxième place. Il m'a permis de m'épanouir, d'exprimer tout mon potentiel et de mettre en avant mes atouts », raconte-t-elle.

Chhaya est une femme débrouillarde, créative, exubérante, pleine d'énergie, ainsi qu'une bricoleuse dans l'âme. Elle peut tout fabriquer à partir de presque rien. Elle a également pratiqué la broderie, la peinture sur toile, le rotin, la couture, la décoration florale pour des événements, et la création

de bijoux fantaisie.

« Le passage aux bijoux fut dicté par une combinaison de multiples facteurs. Leur confection convenait parfaitement à l'exigüité, de mon logement par rapport aux autres activités artisanales. Cela correspondait plus à mon tempérament, et offrait une rentabilité éventuellement plus intéressante que les autres créations », soutient-elle. « Mes bijoux sont fabriqués avec amour et une grande attention aux détails pour mes clients. Comme je ne suis jamais avare de conseils, je remarque avec beaucoup d'humour que ce service est grandement apprécié par la clientèle masculine, qui cherche avant tout à faire plaisir à leur tendre moitié », ajoute-t-elle.

Chhaya utilise une variété de matières premières telles que le cristal, les perles de culture, et bien d'autres encore, pour fabriquer ses produits. « Comme j'adore les colliers, j'en ai créé un à mon image, et c'est mon best-seller depuis bientôt 10 ans. Je peux me vanter d'avoir des clientes qui sont vraiment haut placées, y compris sur la scène politique, et qui sont fidèles à mes créations. Mes produits sont très connus, et j'invite ceux qui ne les connaissent pas à visiter ma page Facebook nommée

SAVE GAZA

Au vu des escalade de violences israéliennes contre Gaza et la Palestine, il est de notre devoir d'informer et sensibiliser la population, surtout les jeunes, quant à l'origine du conflit israélo-palestinien. Conflit, ce n'en est pas un d'ailleurs. C'est plus une politique de domination, d'oppression et d'apartheid contre le peuple palestinien. Ainsi, nous publions dans les pages qui suivent (11 à 18) de parus dans un supplément du journal Capital en juillet 2014, suite à une requête que nous a faite Dawood Rawat, ancien propriétaire du journal, avec le consentement de Rajen Valayden, rédacteur-en-chef. Ce supplément avait été réalisé par d'anciens journalistes et rédacteurs-en-chefs sensibles à la cause palestinienne et soucieux d'établir « une perspective plus juste et équilibrée dans l'opinion publique ». Ces trois professionnels étaient Sydney Selvon, Gérard Cateaux et Jacques David. Ils ne sont malheureusement plus de ce monde, mais leurs écrits restent, et la cause pour laquelle ils œuvraient également...



Spécial GAZA



Le pourquoi de cette édition spéciale

Cette édition spéciale a été motivée par une certaine inquiétude face à une opinion publique qui donne souvent l'apparence de perdre ses repères face aux grandes questions qui nous interpellent. Nous sommes trois rédacteurs-en-chefs qui se sentent concernés par des tendances telle la 'communalisation' ou 'racialisation' accélérée de tout ce qui bouge à Maurice et dans le monde. Et par le manque d'une perspective juste et équitable dans le traitement de l'information par une presse abonnée essentiellement à, et donc un public massivement 'nourri' par, des médias occidentaux, pour la plupart spécialisés dans la déformation des faits au profit des colonisateurs du monde moderne.

Les Mauriciens, privés de leur histoire nationale depuis l'école, auraient pu tourner le dos aux préjugés qui continuent de nous hanter 46 ans après l'indépendance si on leur enseignait leur propre histoire. Comme la Palestine, nous avons eu une histoire coloniale qui a abouti à la partition du pays, nous faisant perdre des millions de kilomètres carrés de notre patrimoine territorial terrestre et maritime. La Palestine, comme Maurice, avait une population multi-religieuse pratiquant surtout les trois grandes religions abrahamiques (Judaïsme, Islam et Christianisme) et était prête pour une indépendance 'normale' lorsque le sionisme est intervenu avec le résultat que l'on sait, chamboulant tout sur son passage dans un déluge de feu, de crimes, de sang et de souffrances inouïes qui n'en finissent toujours pas.

A Maurice, des milliers de personnes ont manifesté à Port-Louis pour protester contre les crimes du sionisme à Gaza. Dans le monde, il y a même des organisations juives qui s'en prennent à Israël pour son refus de même considérer les conditions recherchées par le Hamas pour négocier la paix. Israël s'enferme encore dans une attitude de refus, dans son 'Iron Wall' décrit par le chercheur juif Avi Shlaim (voir notre section Livres). Il était de notre devoir d'intervenir, en tant que rédacteurs-en-chefs soucieux de rétablir une vision mauricienne équilibrée et juste de la question palestinienne. Les Mauriciens n'ont pas le droit d'ignorer la 'question arabe', comme l'ont toujours fait les sionistes, pour procéder au démantèlement de la Palestine 24 siècles après le début de l'exode juive en l'an 586 BC.

Notre intervention a été mûrement réfléchi. Lorsque nous sommes interpellés de cette manière, il faut toujours et encore prendre position pour aider à établir une perspective plus juste et équilibrée dans l'opinion publique. Nous récidiverons s'il le faut... avec le soutien de nos nombreux lecteurs qui ont entre leurs mains ce supplément depuis ce vendredi 23 juillet 2014.

SYDNEY SELVON
GÉRARD CATEAUX
JACQUES DAVID

Ont participé à ce numéro



Sydney Selvon
Rédacteur-en-chef



S. Gérard Cateaux
rédacteur associé



Jacques David
rédacteur associé

SOMMAIRE

■ Is Gideon Levy the most hated man in Israel or just the most heroic? 11

■ Le conflit israélo-palestinien : Un siècle d'histoire en 15 minutes! 14

■ Protagonistes du conflit en Palestine: les principaux dirigeants 18

edito par : Sydney Selvon, rédacteur-en-chef

L'invention de l'Etat d'Israël

Les critiques les plus fortes et les plus convaincantes contre Israël viennent de grands intellectuels de la communauté juive internationale. Nous présentons certains des plus éminents de ces grands écrivains, scientifiques et penseurs dans nos quatre pages de livres choisis.

L'un d'eux, Shlomo Sand, dans «The Invention of the Land of Israel: From Holy Land to Homeland», sur la base de ses recherches, est réputé pour avoir exploré «how the 'Land of Israel' was invented, and debunks popular nationalist mythology»:

"The 'Land of Israel' is barely mentioned in the Old Testament: the more common expression is the Land of Canaan. When it is mentioned, it does not include Jerusalem, Hebron, or Bethlehem. Biblical "Israel" is only northern Israel (Samaria) and there never was a united kingdom including both ancient Judea and Samaria."

Un autre chercheur juif très connu et respecté, et qui est à l'avant-garde de l'intelligentsia américaine et mondiale, Noam Chomski, raconte comment la presse est aux ordres des capitalistes de confession juive. Capitalistes qui contrôlent la publicité commerciale, et qui tirent les leviers du pouvoir. Il explique même à quel point des livres qui constituent une escroquerie absolue de la première page à la dernière, sont quand même accueillis avec enthousiasme et encensés tout simplement parce qu'ils contribuent à justifier l'existence d'un Etat factice, qui n'aurait pas dû exister, Israël.

Un autre chercheur et écrivain juif Avi Shlaim, explique dans son livre «The Iron Wall. Israel and the Arab World» la naissance du sionisme, l'idéologie inventée en 1885, environ 24 siècles après le premier exode juif de Palestine. Il fallait essayer de convaincre des millions de Juifs réticents au retour en Palestine, exilés et dispersés à travers le monde depuis le 6ème siècle avant l'ère chrétienne avec la conquête par Babylone en 586 BC du royaume de Juda, de partir à la reconquête de la Palestine. Celle-ci était alors un pays composé de 10% de Juifs et de 90% d'Arabes chrétiens et musulmans, trois communautés religieuses

descendant tous du groupe sémitique, coexistant paisiblement et attendant leur indépendance de leurs colonisateurs britanniques. Lesquels avaient succédé aux colonisateurs Ottomans et ont précédé les Américains, dont Israël est souvent considérée comme une extension coloniale et militaire.

Le vol des terres arabes, qui continue aujourd'hui au lieu d'une immigration négociée, restreinte, modérée, légale et planifiée depuis le début, a commencé alors. Avec les Sionistes créant le premier grand mouvement terroriste international, l'Irgoun, qui fut à la fin des années 1940, intégré aux forces militaires israéliennes. Les attentats de l'Irgoun dirigé contre les Arabes et même contre les Anglais ont forcé ces derniers à accepter la formation d'un Etat qui n'avait pas sa raison d'être. Selon Schlaim, les Sionistes et leurs terroristes ont délibérément «tourné le dos à la question arabe», une population islamico-chrétienne qui constituait les 90% du pays!

Les puissances occidentales, spécialisés dans la partition de l'Afrique, dont Maurice privée de ses terres des Chagos et de Tromelin, ont aidé à la partition de leur ancienne colonie de Palestine en deux Etats distincts. Maurice, sous tous ses quatre premiers ministres (SSR, SAJ, Bérenger, Navin Ramgoolam), s'est opposé à ce colonialisme - là en rompant ses relations diplomatiques avec Israël en juillet 1976 et en signant l'accord de l'UNESCO de 1988 pour reconnaître le droit d'existence d'un Etat palestinien multiethnique et multi-religieux, comme l'est d'ailleurs l'Etat mauricien.

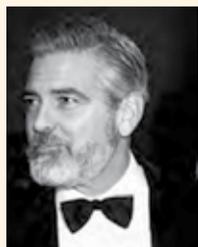
Enfin, dans le présent conflit à Gaza où 76% des victimes palestiniennes sont des enfants, le Hamas a exigé le respect de certaines conditions pour négocier. Alors qu'Israël adopte la posture que lui permet depuis toujours sa puissance militaire et nucléaire surarmée par les Américains pour dominer militairement la population majoritaire qui peuplait la Palestine avant le sionisme. Un peu comme si on créait à Maurice un Etat raciste européen avec des immigrants mauriciens établis en Afrique du sud depuis le 19ème siècle...

Ces célébrités qui n'hésitent pas à attaquer Israël



Dustin Hoffman :
« L'humanité est en voie de disparition depuis l'avènement d'Israël ».

George Clooney :
« Bush, Sharon, Blair et Rice sont des noms que l'histoire damnera. »



Angelina Jolie : « Les Arabes et les musulmans ne sont pas des terroristes. Il faut que le monde s'unisse contre Israël. »



Spécial GAZA



edito

par : Jacques David

La potion pour colonisés

«Terre sans peuple pour un peuple sans terre»

L'analyse du conflit israélo-palestinien, qui perdure depuis des décennies, nous amène à un même et seul problème fondamental. Et, pourtant, ce qu'ont fait les Français et les Britanniques ne remonte pas au 19ème, mais au 20ème siècle. L'île Maurice subit les mêmes traumatismes légués par des siècles de colonisation. Le rapport de la Commission Justice et Vérité, au coût d'environ Rs 50 millions, l'espoir de toute une nation, déposé, accepté par l'Assemblée nationale, applaudi par l'ensemble de la population, dort dans un tiroir. Alors que les victimes identifiées voient, jour après jour, disparaître leurs biens, se faire déposséder de leur patrimoine, forcées à courber l'échine devant les hommes de loi et les différents Cours de justice vers lesquels elles se sont tournées pour enfin obtenir... justice. Mais, en vain.

Le système les a bernées. Le rapport, destiné à protéger la population, est aujourd'hui devenu un outil d'exploitation pour escrocs et corrompus... grâce à l'Etat. La tragédie des Palestiniens n'est pas différente. Les systèmes coloniaux, français ou britanniques, ont permis l'accapement des terres d'autrui par leurs protégés, par la loi primitive du plus fort. Comme à Maurice, les autorités françaises et britanniques ont joué au Ponce Pilate.

Le point en litige concerne, aujourd'hui, celui des Palestiniens. Revoyons le contexte.

Dans la seconde moitié du 19ème siècle paraissent plusieurs en Europe brochures préconisant un retour des Juifs à Sion (Jérusalem) ou la création d'un Etat. Theodor Herzl, correspondant à Paris du plus grand quotidien viennois, observateur attentif de ce qu'il considère un antisémitisme développant rapidement en France après l'affaire Dreyfus. Il constate la dégradation du capitalisme (janvier 1895). En février 1896, il publie Der Judenstaat, l'Etat des Juifs - et, non l'Etat juif selon les premières traductions - grand manifeste fondateur du sionisme politique. Cette parution est suivie par la tenue du premier congrès sioniste mondial à Bâle le 29 août 1897.

Herzl en devient le président, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1904, à l'âge de 44 ans.

Son analyse est simple: aucune possibilité d'assimilation des Juifs de la diaspora. L'antisémitisme est pour lui inéluctable et aura des conséquences catastrophiques. Il faut, de toute urgence, organiser un refuge pour les Juifs. Son ouvrage est un véritable cri d'alarme. Pour lui, il y a péril en la demeure. La seule solution possible est la création d'un Etat pour les Juifs, en Palestine, alors sous domination de l'empire ottoman.

Ce premier congrès adopte le 'Programme de Bâle' qui, à ce jour, reste la définition la plus simple et la plus claire du sionisme politique. Le congrès envisage (1) l'encouragement de la colonisation en Palestine, par des fermiers, des paysans, et des artisans juifs, (2) l'organisation de l'ensemble du judaïsme en un corps constitué sur le plan local et général, en accord avec les lois des pays respectifs ; et (3) la mise en œuvre des moyens nécessaires pour obtenir le consentement des gouvernements susceptibles de favoriser la réalisation des buts du sionisme.

Débuts difficiles : les efforts diplomatiques de Herzl ne semblent pas porter leurs fruits. Les négociations échouent, les grandes puissances hésitent. Pour Herzl, l'urgence qu'il ressent le rend prêt à accepter toute autre terre 'd'asile'. Il tente de faire approuver la proposition anglaise d'accorder un territoire aux Juifs sur n'importe quel territoire.

Le 2 novembre 1917, le gouvernement britannique, qui a entrepris la conquête de la Palestine publie la déclaration Balfour en écho au programme de Bâle dont elle reprend littéralement certains termes. Approuvée par les grandes puissances, elle est surtout reprise par la nouvelle Société des Nations, fondée au lendemain de la grande guerre. Celle-ci confie au Royaume-Uni un mandat sur la Palestine (alors que la France obtient un mandat sur le Liban et la Syrie). La déclaration Balfour figure dans les accords de mandat. Désormais, elle sera souvent évoquée devant les tribunaux à l'appui des requêtes contre la politique

anglaise: ainsi contre un Livre Blanc de 1939 qui limite l'immigration et interdit l'achat de terres par les Juifs.

Cette déclaration stipule: « Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui pourrait porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine et au statut politique dont les Juifs pourraient jouir dans tout autre pays ». Cette déclaration reconnaît ainsi l'existence d'un peuple juif auquel il faut spécifiquement assurer, en droit international, un foyer national. Elle met, en même temps, en avant deux 'réserves', l'une concernant les non-Juifs de la Palestine, c'est-à-dire les Arabes (auxquels la déclaration ne doit pas porter atteinte), l'autre les Juifs de la diaspora hors de Palestine) qui ne sauraient être privés de leurs droits du fait de la mise sur pied d'un foyer national. Cette deuxième réserve avait été demandée par l'unique membre juif du Cabinet britannique d'alors, Lord Montagu.

Le mandat britannique se révèle d'une grande ambiguïté. Winston Churchill, Secrétaire aux Colonies, explique, en juin 1922, que la déclaration Balfour ne signifie nullement que la Palestine, tout entière doit devenir un foyer national pour les Juifs. Les Arabes contestent la déclaration Balfour. Ils voient l'immigration juive prendre vite des proportions inquiétantes.

En mai 1939, la guerre se profile déjà, le Livre Blanc britannique annonce une limitation des certificats d'immigration à 75 000 pour les 5 années à venir. Après cette date, les certificats ne devront être accordés qu'avec l'assentiment des représentants de la population arabe. Il n'est plus question de partage de la Palestine, envisagé en 1937 par la commission. Les sionistes avaient accepté le projet (avec forte opposition interne), tandis que les Arabes l'avaient rejeté sans hésitation. La contestation arabe n'a cessé de s'accroître alors, surtout à partir de 1936.

En vérité, dès le début, le mouvement sioniste avait hâte de déposséder la population arabe autochtone de la quasi-totalité de ses terres, afin qu'Israël devienne un Etat juif d'un seul tenant. Ces terres, que le fonds national juif achetait, étaient détenues au nom du peuple juif et ne pourraient plus jamais être revendues ou même louées à des Arabes (cette situation était toujours d'actualité en 2011).

Les intentions sionistes représentaient un danger réel et immédiat à l'existence même de la société arabe en Palestine. La communauté arabe s'opposa vigoureusement à la poursuite de l'immigration juive et à l'achat de terres. Du fait de cette opposition, l'ensemble du projet sioniste n'aurait jamais pu aboutir sans le soutien militaire des Britanniques. Soit dit en passant, la grande majorité de la population de Palestine était majoritairement arabe depuis le VIIIème siècle (depuis plus de 1 200 ans).

Le sionisme s'est appuyé sur une vision erronée et colonialiste du monde, ne faisant aucun cas des autochtones. En fait, l'opposition des Arabes au sionisme trouve son origine non pas dans l'antisémitisme, mais dans la peur légitime de se faire déposséder, se faire priver de leurs moyens d'existence et se faire assassiner culturellement.

En fait, les actes des Juifs sionistes ne furent probablement pas pires que ceux d'autres groupes dans un contexte similaire, après l'oppression subie par le peuple juif au fil des siècles - surtout génocidaire sous le régime nazi. Le désir initial des sionistes était de s'installer dans un endroit où les Juifs pourraient se rendre maîtres de leur propre destin.

Si les agissements des sionistes étaient dans beaucoup de cas motivés par un profond désespoir, l'extrémisme l'a emporté sur les modérés chez eux, alors que le désespoir des Arabes complète le cycle infernal: la mythique « terre sans peuple pour un peuple sans terre » concernait déjà la patrie de 700 000 Palestiniens en 1919.

edito

par : S. Gérard Cateaux

Palestine meurtrie!

Il semble que notre jeune génération découvre, aujourd'hui seulement, la problématique israélo-palestinienne! Et pourtant, les prises de position de nos quatre premiers ministres ont témoigné, à travers leurs différents mandats, du soutien de la nation mauricienne à la cause palestinienne.

En octobre 1982, au sein de l'Union des Journalistes Africains, j'ai eu l'immense privilège de rencontrer, à la Conférence générale de l'UJA, au Caire, les freedom fighters de l'ANC, du FRELIMO, de la SWAPO et du PLO!

Les représentants de ces organisations libératrices bénéficiaient d'un siège réservé au Bureau exécutif de notre organisation journalistique africaine continentale. C'est pour cela que je parle de "privilege", parce que, se "frotter" avec ces éminents "combattants", vous procure une richesse extraordinaire pour comprendre le sens de leur lutte. Le représentant de l'ANC, Captain Lerole, me reprochait souvent que mon pays, Maurice, continuait à commercer avec l'Afrique du sud apartheid alors que l'Organisation de l'Unité Africaine avait demandé à ses pairs de boycotter le régime sud-africain. On avait commencé à boycotter timidement, devrais-je dire, à boycotter les oranges Outspan, importés de l'Afrique du sud... Mais, vous savez, la politique du ventre avait pignon sur notre assiette...

Mais, ce qui nous intéresse, aujourd'hui, c'est la question palestinienne. Je disais plus haut que nous nous sommes retrouvés au Caire en ce mois d'octobre 82. Fait important, cette réunion survenait presque au lendemain du massacre de Chabra et Shatila, au Liban, où des milliers de Palestiniens avaient été massacrés par des milices chrétiennes, alors qu'ils étaient supposés sous la garde des militaires israéliens qui avaient, ce soir-là, choisi de fermer les yeux... Ce camp était sous la supervision d'un certain Ariel Sharon...

Ce frottement d'épaule à épaule m'a permis de mieux comprendre la lute des Palestiniens, pour que je puisse mieux défendre leur cause, que j'ai faite à travers mes divers éditoriaux à Week-End, de même qu'au magazine IMPACT. On ne peut pas comprendre l'âme palestinienne si l'on n'écoute pas les échos transmis par les représentants de ce peuple meurtri dans la profondeur de sa chair et de son âme...

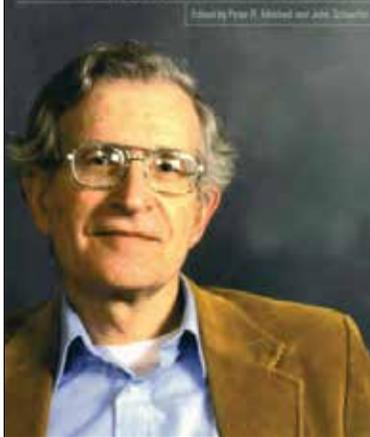
Jamais, dans l'histoire de l'humanité contemporaine, n'a-t-on assisté à un silence assourdissant des pays occidentaux sur ce grave problème humanitaire. S'ils voulaient vraiment intervenir pour mettre fin à l'agression israélienne en terre Palestine, ils se seraient déjà mis à l'oeuvre! Mais il y a comme une odeur de pétrole et de gaz qui monte à leur nez au large de Gaza...



Spécial GAZA



BOOK REVIEW

UNDERSTANDING POWER
THE INDISPENSABLE CHOMSKY

Divergences entre médias et opinion publique

■ Traduit du livre "Understanding Power", par Noam Chomsky The New Press, 2002, pp. 244-248 ■

« Je pense qu'il ya beaucoup de preuves que l'opinion publique et la présentation de médias ont divergé assez fortement ... Une fois, j'ai demandé à un... rédacteur-en-chef que je connais au Boston Globe pourquoi leur couverture du conflit israélo/palestinien est si terrible - et il l'est. Il a juste ri et a dit, 'Combien d'annonceurs arabes pensez-vous que nous avons?' ... Ce fut la fin de cette conversation.

« Il y avait ce best-seller, il y a quelques années [en 1984], par une femme du nom de Joan Peters, il est passé par une dizaine de tirages, ... C'était un grand livre savant avec beaucoup de notes, qui visait à démontrer que les Palestiniens étaient tous les immigrants récents [c.-à.-pour les zones d'immigrés juifs de l'ex-Palestine, pendant les années du mandat britannique de 1920 à 1948]. Et... il a littéralement des centaines de critiques élogieuses, et aucun avis négatif: le Washington Post, le New York Times, tout le monde en faisait l'éloge avec ravissement... ce livre... prouvait qu'il n'y avait vraiment pas de Palestiniens! Bien sûr, le message implicite était, si Israël les expulse tous il y a pas de problème moral...

« ... un étudiant diplômé de (l'Université de) Princeton... Norman Finkelstein, a commencé... à vérifier les références et il s'est avéré que tout cela était pure fabrication, le livre était complètement truqué... et il a trouvé un dossier de fraude de proportion inimaginable.

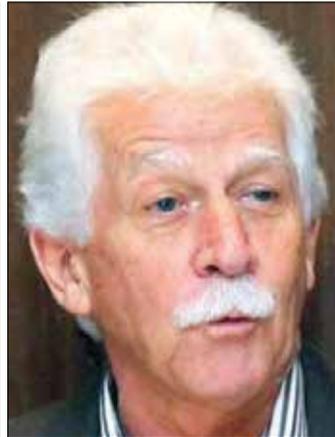
« ... j'ai... envoyé des copies du travail de Finkelstein à un certain nombre de chercheurs britanniques et les journalistes... As soon as the book appeared, it was just demolished... Every major journal, the Times Literary Supplement, the London Review, the Observer, everybody had a review saying, this doesn't even reach the level of nonsense, of idiocy... about the kindest word anybody said about the book was 'ludicrous,' or 'preposterous.' »



Sir Seewoosagur Ramgoolam



Sir Anerood Jugnauth



Paul Bérenger



Navin Ramgoolam Ramgoolam

Maurice: 4 premiers ministres, un soutien constant à l'Etat palestinien

Il y a une constante dans le soutien de Maurice au peuple palestinien depuis juillet 1976 lorsque Maurice, sous son Premier ministre sir Seewoosagur Ramgoolam, qui allait devenir président de l'Afrique à travers la présidence l'Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine), rompit ses relations diplomatiques avec Israël établies après l'indépendance.

En 1989, le gouvernement dirigé par sir Anerood Jugnauth, signait le "Request For The Admission Of The State Of Palestine To Unesco As A Member State", ce qui mit Maurice sur la liste officielle en Annexe II intitulée «Countries That Have Recognized The State Of Palestine». Une bonne partie du document est consacrée à une «Explanatory Note Concerning The Request For The Admission Of The State Of Palestine To Unesco». De là date le soutien de Maurice à l'Etat palestinien.

Le document explique aussi: "The Declaration of Independ-

ence of the State of Palestine, formally and unanimously adopted on 15 November 1988 by the Palestine National Council meeting in Algiers, is a historical event of far-reaching significance."

Officiellement, la représentation diplomatique sur Maurice est, selon l'Etat palestinien, assurée par la mission diplomatique palestinienne de Dar-es-Salaam, en Tanzanie.

En fait, la mission palestinienne aux Nations Unies à New York, dans sa liste officielle des pays ayant reconnu formellement l'Etat palestinien inclut Maurice (<http://palestineun.org/about->

Des petits partis également pro-palestiniens

Les trois principaux partis politiques parlementaires que sont le PTr, le MSM et le MMM ont suivi une politique de soutien officiel à l'Etat palestinien depuis des décennies. Tous les partis ayant souvenu les gouvernements mauriciens depuis 1976, dont le PMSD, ont accepté cet aspect de notre politique étrangère. Quand aux partis extra-parlementaires, tous ceux se rangeant à gauche (Lalit, Resistans ek Alternativ, le groupe de Jack Bizlall, etc.) soutiennent l'Etat palestinien, sans doute avec plus de force que les partis «traditionnels». Le FSM encore plus. Il y a en fait peu d'hostilité sur l'échiquier politique à la politique officielle mauricienne sur la Palestine.

Sur Facebook et certains salons huppés, il y a, toutefois, des tendances pro-

israéliennes assez poussées souvent et de l'hostilité contre les 'terroristes' palestiniens. Le problème relève fâcheusement de beaucoup d'erreurs ou certaines conceptions relevant de différences religieuses et d'une vision de la question palestinienne comme une affaire de Musulmans, selon les postes qu'on peut lire parfois sur le Web.

Mais la tolérance interreligieuse étant quand même plus forte et des éléments comme le soutien de l'Inde ou du Vatican à l'Etat palestinien, calment quelque peu le jeu.

En 2012, Reuters annonçait, "The Vatican hailed the United Nations' implicit recognition of a Palestinian state on Thursday and called for an internationally guaranteed special status for Jerusalem, something

bound to irritate Israel. The 193-nation U.N. General Assembly overwhelmingly approved a resolution to upgrade the Palestinian Authority's observer status at the United Nations from "entity" to "non-member state," the same status as the Vatican." Les autorités de l'église catholique ont toujours eu un faible pour les millions d'Arabes chrétiens dont bon nombre vivent dans des camps de réfugiés ou sont dispersés et en exil.

L'Inde, très véhémement contre l'islamisme d'insurgés oérant dans sa région, n'en reste pas moins un grand pays avec une grande communauté de Musulmans, comme Maurice, et ses prises de position pro-palestiniennes à l'ONU restent progressistes en la matière.



Spécial GAZA



BOOK REVIEW



palestine/diplomatic-relations/). La date de reconnaissance par Maurice est citée est « 17 November 1988 ».

Le 7 octobre 2011, dans le communiqué hebdomadaire du Cabinet ministériel mauricien expliquait que le conseil des ministres de Maurice présidé par Navin Ramgoolam, Premier ministre, "expressed support to the application submitted by the President of the State of Palestine for full membership of the United Nations." (<http://pmo.gov.mu/English/cabinetoffice/Pages/Cabinet-Decisions-07-October-2011.aspx>)

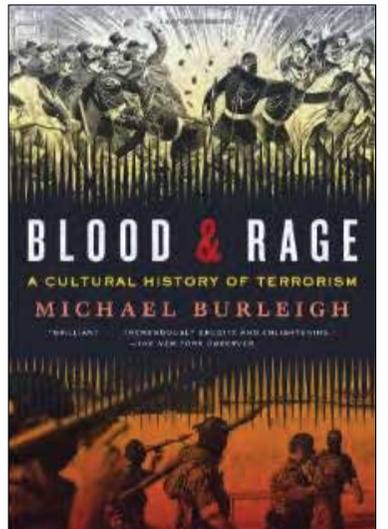
Relations commerciales Maurice-Palestine

Ces relations s'inscrivent dans un contexte de relations commerciales qui voient Maurice importer annuellement (chiffres de 2012) des marchandises d'Israël d'une valeur de Rs 197 millions, principalement des diamants bruts d'une valeur de Rs 58 millions pour l'industrie mauricienne de taille et de finition des diamants et des 'data storage computers' pour une valeur de Rs 12,6 millions. Israël importe annuellement pour une valeur de Rs 58 millions de Maurice, principalement 2166 tonnes de sucres spéciaux.

mu/English/cabinetoffice/Pages/Cabinet-Decisions-07-October-2011.aspx

En fait, SSR, SAJ, Paul Bérenger, et Navin Ramgoolam ont, en tant que Premier ministre,

suivi avec constance une politique pro-palestinienne, bien que Port-Louis ait quand même concédé le droit d'existence de deux États en Palestine, avec Israël devant s'en tenir à une décision onusienne de se retirer dans ses frontières pré-1967, et réaliser la paix avec la population palestinienne d'à-côté. Ce qui avait d'ailleurs mené à la restauration des relations diplomatiques avec Israël depuis 1993 à ce jour, au niveau d'un consulat israélien se trouvant à Port-Louis.



Blood and Rage: A Cultural History of Terrorism

by Michael Burleigh

Not only have terrorists consistently exploited the media, but their love affair with technology isn't new, either. Once the superiority of dynamite over gunpowder had been established, Fenian and anarchist newspapers gave tips on handling explosives and advertised bomb-making classes. Today the details are available on the internet. The Red Brigades were already filming their executions in 1980. Blowing up London Transport may seem like a sinister new development; however, Fenians dropped bombs on the Metropolitan Line in 1883. Russian anarchists, meanwhile, were carrying out suicide bombing as early as 1904. Long-haired Nihilists with their tinted glasses may not have been anticipating 72 virgins, but they subscribed to the ultimate meaningless act in a world which (for them) had no meaning.

The refugee camp and the occupied homeland have produced generations of brutalised people with nothing to lose. But Bin Laden and Carlos the Jackal both hailed from the super-rich, and there have been scores of "guilty white kids", the offspring of lawyers, architects and judges who have grabbed guns and joined the fray. The youth who murdered Russia's Prime Minister in 1911 rejected a future of "nothing but an endless number of cutlets". Thirty years earlier, Vera Figner abandoned her privileged position as a "beautiful doll" to help assassinate Tsar Alexander II. The Red Brigades and Baader-Meinhof had "beautiful dolls" too, ruthlessly exploiting their middle-class connections.

(March 16, 2008, <http://www.independent.co.uk/>)

La classe politique mauricienne est pro-palestinienne dans l'ensemble

Sur le plan politique, Navin Ramgoolam n'a pas attendu que des manifestations pro-palestiniennes aient lieu à Maurice pour prendre des sanctions contre Israël. « Depuis l'époque d'Ariel Sharon, j'ai pris des sanctions contre Israël », a-t-il précisé le samedi 19 juillet, lors de la parade des recrues de la police.

Le Premier ministre a qualifié l'action militaire israélienne dans la bande de Gaza de « totalement inacceptable », et s'est dit « déçu que le président américain affirme qu'Israël a le droit de se défendre ». « Parce que trois

enfants sont morts, ils tuent des centaines de femmes et d'enfants. C'est totalement inacceptable », s'est-il exclamé.

Par rapport au conflit israélo-palestinien,



le leader du MMM, Paul Bérenger, a réaffirmé la "solidarité totale" de son parti au peuple palestinien, "particulièrement, aux habitants de Gaza". Le "plus inquiétant" dans l'actuelle résurgence de violence dans ce conflit est, pour Paul Bérenger, le fait que, d'une part, les trois quarts des victimes font partie de la population civile et que, d'autre part, un quart de ceux-là sont des enfants. Le leader du MMM estime que "si Israël se permet de faire ce qu'il fait", c'est, selon lui, "en raison de l'appui inconditionnel des Etats-Unis".





Spécial GAZA



billet

par : Aslam Denmamode

BOOK REVIEW

Israël: une anomalie en terre palestinienne

Le conflit Israélo-Palestinien est certes un drame humain avec une violence comme on en vit rarement. Nous sommes témoins de telles attaques israéliennes environ chaque quatre ans, sauf que cette fois, ce crime contre l'humanité a pris un autre ampleur en touchant les jeunes à travers un partage massif sur les réseaux sociaux. Mais jusqu'à présent, aucun reportage n'a été consacré sur la légitimité ou la logique de la création et l'existence de l'Etat israélienne.

L'histoire remonte à la fin de la première guerre, lorsque la Grande Bretagne, puissance colonisatrice, par son ministre des Affaires étrangères, Arthur Balfour se prononce en faveur de la création d'un foyer juif au cœur de la Palestine, alors partie de l'empire Ottoman. La région était d'autant plus stratégique qu'elle était idéale pour protéger la route vers les Indes et aussi, par la suite, permettre un contrôle sur l'économie pétrolière de l'Orient. La Déclaration de Balfour est la première pierre de la création de l'Etat d'Israël. La fin de la seconde guerre mondiale a vu une migration massive des juifs vers cette région, qui fut prononcée indépendante et reconnue par l'ONU, dont les membres étaient majoritairement les puissances colonisatrices européennes, en 1948. Précisons que cette déclaration a été hautement rejetée par la ligue arabe, qui voyait en cela une colonisation illégale, pour ne pas dire vol des terres des Palestiniens.

Or, la Palestine n'était pas seulement une terre d'Arabes, mais d'une population mixte d'Arabes musulmans et chrétiens à 90% et de Juifs à 10%. On a volé les terres de la population majoritaire pour créer un état factice, artificiel, mais violent et à l'humeur meurtrière.

Cette décision de l'ONU repose beaucoup sur le fait que Jérusalem, Terre Biblique du Peuple Elu, s'y trouve. Il y avait aussi ce sentiment de culpabilité d'après-guerre des autres nations

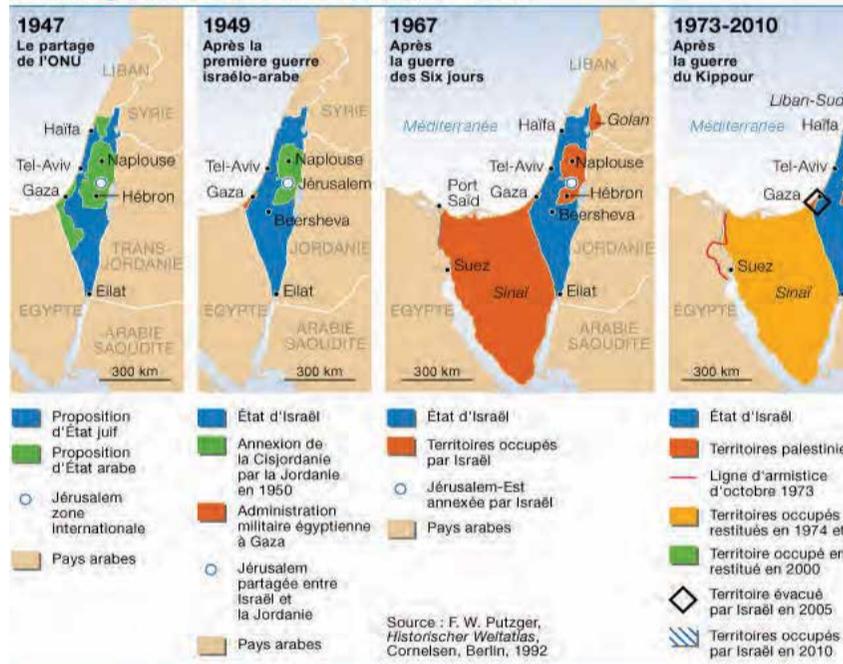
de n'avoir pas pu empêcher le massacre de la Shoah. La Palestine a alors été partagée, étape qui marque le début des conflits.

En réalité, le peuple élu est une simple mention biblique, qui n'a de racines dans aucune histoire objective. La création de l'Etat d'Israël, donc, repose sur un mythe tiré de la Torah et de la Bible et non de l'histoire réelle. Par rapport à ce mythe, le Plan de Partage de la Palestine a été voté par un conseil de pays laïques, ce qui constitue en soi un paradoxe évident. Et la région où se trouve ce bout de la Palestine est tout aussi illogique. Il y avait certes le fameux sentiment de culpabilité, donc, en compensation, l'octroi d'un état indépendant à ce peuple fraîchement martyrisé semblait être une priorité. Mais pourquoi dans une région qui était connectée ni directement ni indirectement avec la guerre et les horreurs nazies? La création d'Israël, sous cet angle, est totalement artificielle.

Mais laissons le bénéfice du doute à la théorie religieuse. Jérusalem est la terre sacrées des trois religions du livre, ce qui fait que de cette logique, pratiquement tout le monde peut revendiquer sa parcelle de la région. Ce qui fait de l'état d'Israël est non seulement illogique, illégal mais aussi illégitime car discriminatoire.

Les raisons historiques sont certes sans explications, mais vu la puissance de leur lobby au niveau international, surtout aux Etats Unis, l'Etat d'Israël restera toujours ancré dans la région jusqu'à l'écroulement du 'parrain' américain... qui vient même d'être, le mercredi 23 juillet, la seule et unique voix contre la motion du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies d'ordonner une enquête internationale sur les crimes de guerre commis à Gaza durant l'actuel conflit..

Chronologie de l'État d'Israël en cartes, 1947-2010



Cursed Victory: A History of Israel and the Occupied Territories

By Ahron Bregman June 5, 2014.

Bregman's narrative up to 2007 lucidly conveys Israel's oscillation between the "two opposing impulses" of "de facto annexation" of the occupied territories and "the occasional bout of political will" to make peace.

The book is timely since the first of these impulses appears to have prevailed yet again. But Bregman has assets which lift this account above many on the Israeli-Palestinian conflict.

One is access to some hitherto secret material. Over Ehud Barak's abortive negotiations with Syria on the Golan, the chief interest of his transcript

of Bill Clinton's end of a phone call with Hafez Assad is the implication that Israeli agents were listening in (prompting the question of whether a formidable intelligence machine is a help or hindrance to peace-making).

But a letter from Madeleine Albright to Barak, promising "a thorough consultation process" with Israel before sharing peace proposals with Israel and the Palestinians, tellingly confirms the US's partiality as a peace broker at the time. Another is a sense of engagement.

Kindle Edition, also Hardcover

The Arabs and the Holocaust: The Arab-Israeli War of Narratives

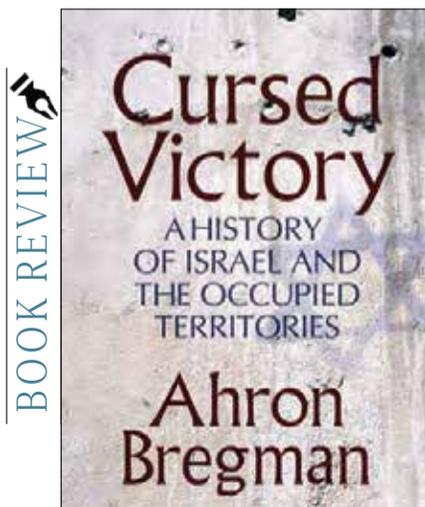
By Gilbert Achcar

If anything, from the eighth to the 19th centuries, there can be said to have existed an Islamo-Judaic civilisation that spanned the Iberian peninsula, the Arab world proper, Persia and the Ottoman lands. The Christian reconquest of Portugal and Spain led to forced conversions and expulsion of Jews and Muslims. Tens of thousands of Jews were given refuge in Muslim North Africa and the Ottoman empire.

It was not until after the first world war that relations between the communities began to deteriorate seriously. The reason for this was the Balfour declaration (opposed by Edwin Montagu, the only Jewish member of the British cabinet) that offered a homeland in Palestine to the Zionist Federation, without any consultations whatsoever with the people who lived on the land. Hitler and the judeocide of the second world war further cemented the foundations of the settler-state and led to the nakba for the Palestinian Arabs of the region. Hardly surprising that this led to the "war of narratives".

In a systematic and scholarly refutation of the simplistic myths that have arisen following the formation of Israel, Gilbert Achcar, the Lebanese-French historian, who is currently professor of international relations at the School of Oriental and African Studies, has provided us with the best book on the subject so far. Achcar has little time for Arab pieties. He makes no bones about the fact that Holocaust denial is not uncommon in the Middle East and that charlatan historians (Roger Garaudy is one of many examples cited in the book) have received a warm welcome from many in power in the Gulf states.

(Excerpt from review by Tariq Ali, The Guardian, Saturday 26 June 2010)



BOOK REVIEW



Spécial GAZA



Le conflit israélo-palestinien : Un siècle d'histoire en 15 minutes !

Afin d'étudier une thématique particulière du conflit israélo-palestinien, il est indispensable de pouvoir s'en référer à l'histoire. En effet, le conflit ne date pas d'hier et le contexte doit être approfondi.

La naissance du sionisme : les prémises du conflit

Theodor Herzl, un journaliste et écrivain juif autrichien, est l'initiateur du Congrès de Bâle de 1897, première réunion internationale du mouvement sioniste. Auteur du livre « Der Judenstaat » par lequel il préconise la création d'un Etat pour le peuple juif, Herzl va permettre la création d'un Fonds national juif, véritable institution bancaire sioniste spécialisée dans le rachat de terres en Palestine. Au départ, on dénombrait 50.000 Juifs sur ce territoire, ce qui représentait 9% de la population totale de l'époque. C'est seulement en 1905, après de nombreuses réflexions, que la destination palestinienne est envisagée pour la création du nouvel Etat.

La période coloniale (1916-1948)

En 1916, les Français et Britanniques signent les accords (secrets) de Sykes-Picot et se répartissent ainsi le contrôle sur le Proche-Orient. Réalisés au cours de la Première Guerre Mondiale, les deux puissances coloniales anticipent ainsi la dislocation de l'Empire ottoman et de son vaste territoire. Cet accord est particulièrement mal perçu par les nationalistes arabes de la région car il rend impossible la création d'un grand royaume hachémite en Transjordanie. L'enjeu du texte est d'autant plus important pour les Anglais au point qu'il leur permet d'accéder au Canal de Suez.

A travers la Déclaration Balfour de 1917, la Grande-Bretagne, nouvelle puissance occupante de la Palestine, donne son soutien à l'établissement d'un Foyer national juif sur ce territoire. A partir de ce moment-là, différents outils incitatifs à l'immigration (symboliques, légaux, institutionnels, financiers) vont émerger. La Grande-Bretagne doit toutefois

attendre le 24 juillet 1922 afin que la Société des Nations lui donne mandat pour administrer la Palestine.

L'émigration de Juifs européens vers la Palestine va prendre de l'ampleur avec l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir en Allemagne. Sa politique antisémite et les actions perpétrées par le régime du IIIème Reich durant la Deuxième Guerre Mondiale (Nuit de Crystal, Shoah, camps de concentrations...) incitera au départ de nombreux Juifs. En Palestine, la population totale juive atteint les 28% en 1940.



Carte 1: Plan de partage proposé par la Commission Peel (source: Wikipedia)

Entretemps, les Palestiniens organisent une Grande Révolte contre l'autorité occupante et le mouvement sioniste qui s'établit. Leur volonté d'aboutir à une nation palestinienne par le biais d'une insurrection est violemment réprimée par

les milices sionistes qui se constituent en une véritable armée. Cette révolte s'est déroulée entre 1936 et 1939. En réaction à cette insurrection, la Grande-Bretagne va émettre un Livre blanc en 1939 afin de limiter l'immigration juive

et l'acquisition de terres en Palestine.

En 1937, un premier plan de partage à l'initiative de William Peel propose l'octroi de 30% de la Palestine à un nouvel Etat juif (s'étendant d'Acre à Tel-Aviv). Le reste du pays serait rattaché à la Transjordanie (sous mandat britannique). Les territoires de Ram-

la, Nazareth et Jérusalem auraient un statut particulier. Les déplacements de la population palestinienne sont envisagés par le plan. Cette initiative ne sera jamais appliquée. Face à ce plan et au texte du Livre blanc, les sionistes marqueront leur désaccord et proposeront en 1942 - à New York lors du Congrès sioniste mondial (OSM) -

le programme de Biltmore qui vise à instaurer un Etat juif sur toute la Palestine mandataire.

Pendant ce temps-là, sur le terrain, la tension est palpable et se manifeste par de violents affrontements.

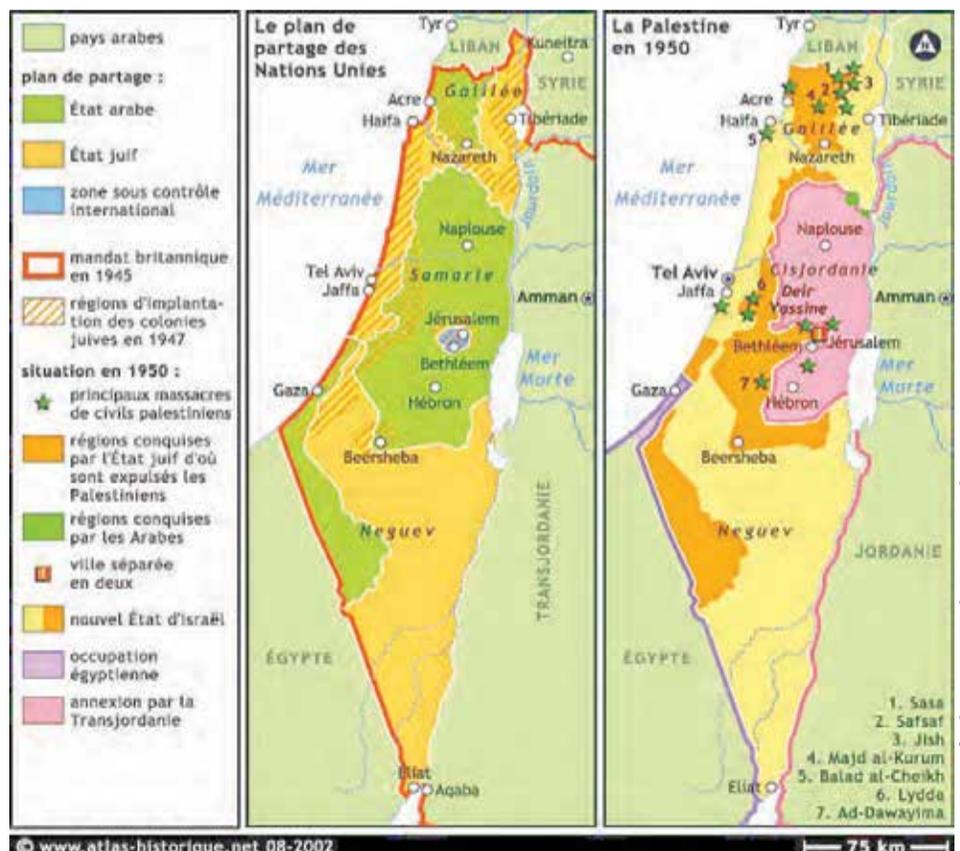
La période coloniale prend fin lorsque le mandat britannique sur la Palestine expire le 14 mai 1948.

Du plan de partage à la première Intifada (1947-1987)

En 1947, la résolution n°181 de l'Assemblée Générale de l'ONU est votée. Elle vise à établir un Plan de partage entre un Etat juif (qui occuperait 55% du territoire de la Palestine), un Etat arabe (qui occuperait 44% du terrain) et une zone internationale (1%) comprenant Jérusalem et les Lieux Saints. Le texte est approuvé par les autorités juives tandis que les Palestiniens émettent certaines réticences. Ce désaccord va se manifester à travers une guerre qui éclatera à la suite de la proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël par David Ben Gurion le 14 mai 1948. Ce premier conflit armé porte des noms différents chez les deux belligérants. Pour les Israéliens, il s'agit d'une guerre d'indépendance tandis que pour les Pal-

estiniens, le terme Nakba semble le mieux refléter le point de vue arabe. Les armées des Etats membres de la Ligue arabe sont entrées en Palestine le 15 mai. Le conflit dura une bonne année et a vu triompher l'armée israélienne. L'Etat juif occupe alors à ce moment-là 78% du territoire et laisse les

22% restant respectivement sous contrôle jordanien (Cisjordanie) et égyptien (Bande de Gaza). La guerre a entraîné la fuite de près de 750.000 Palestiniens et a fait de la question des réfugiés une problématique préoccupante au regard du droit international, comme en témoigne la résolution n°194 de l'Assemblée Générale de l'ONU qui prévoit un droit de retour à ces personnes ou à des compensa-



Carte 2: La fin du protectorat britannique et la création de l'Etat d'Israël (source: www.atlas-historique.net)



Spécial GAZA



tions. Nombreux sont ceux qui se retrouvent dans les pays voisins tels que le Liban, la Jordanie ou la Syrie.

La seconde guerre israélo-arabe a éclaté en 1956 à la suite de la crise de Suez. Suite à la nationalisation du canal par l’Egypte, Israël a signé, via le protocole de Sèvres, un accord avec la France et la Grande-Bretagne. Ces trois pays ont trouvé des intérêts en commun pour envahir l’Egypte (la France et le Royaume-Uni étaient opposés à cette nationalisation, pourtant soutenue par les grandes puissances des deux blocs ; Israël convoitait également ce canal pour son transport maritime et avait des envies d’expansions territoriales sur le Sinaï). Le conflit s’est achevé en mars 1957 et a vu naître la première opération multilatérale de maintien de la paix des Nations-Unies.

Le 29 mai 1964, l’Organisation de Libération de la Palestine (OLP) naît à Jérusalem-Est. Trois ans plus tard, la guerre des Six jours débute. Cette troisième guerre israélo-arabe voit l’armée

israélienne envahir la Cisjordanie, la Bande de Gaza, Jérusalem-Est, le plateau syrien du Golan et le Sinaï. L’occupation israélienne est très controversée et entraîne un nouvel exode

de quelque 200.000 Palestiniens. Le mouvement de colonisation prend ses origines à ce moment-là.

Le 22 novembre 1967, le Conseil de sécurité de l’ONU adopte

sa résolution n°242 qui vise à atteindre deux objectifs : la sécurité étatique israélienne en échange du retrait des troupes juives des Territoires nouvellement occupés.

La quatrième guerre israélo-arabe sera celle du Kippour d’octobre 1973. Les armées syriennes, égyptiennes et jordaniennes ont décidé, lors de la fête juive du Grand Pardon, de récupérer les territoires qui leur appartenaient par le passé (à savoir, le Golan et le Sinaï). Le conflit a, une fois encore, vu la victoire de l’armée israélienne sur ses voisins. La résolution n°338 du Conseil de sécurité des Nations-Unies recommandant un cessez-le-feu et l’application immédiate de la résolution n°242 fait surface. C’est également en 1973 que Yasser Arafat devient le leader de l’OLP, organisation qui est par ailleurs reconnue comme « seul représentant du peuple palestinien »³ à la suite du sommet d’Alger du mois de novembre.

En 1975, une guerre civile éclate au Liban. Celle-ci oppose les fed-

ayin alliés des organisations libanaises « islamo-progressistes » aux milices phalangistes (de la droite chrétienne) soutenues par les Israéliens. Il s’agit d’une sorte de projection du conflit israélo-palestinien sur le territoire libanais.

D’autres événements marquants vont avoir lieu avant la première Intifada. On peut notamment citer : les accords de Camp David de 1978 aboutissant à une paix séparée entre l’Egypte et Israël ; le vote de la Knesset (assemblée parlementaire israélienne) approuvant le choix de Jérusalem comme capitale « éternelle et indivisible » de l’Etat israélien (ce qui implique donc l’annexion de Jérusalem-Est, capitale du futur Etat Palestinien) en 1980 ; l’annexion du plateau du Golan syrien en 1981 ; l’invasion du Liban par Tsahal en 1982-1983 (sous le nom de l’opération « Paix en Galilée »). Enfin, c’est en 1987 qu’éclate la « révolte des pierres » (Intifada). Elle durera jusqu’en 1993 et entraînera la mort de 2.000 Palestiniens.



Carte 3. Les territoires occupés par Israël depuis juin 1967 [ONU]4

Les tentatives de résolution du conflit (à partir de 1988)

L’OLP, lors de la 19ème session du Conseil national palestinien (CNP) à Alger, déclare l’indépendance d’un Etat palestinien sur base des résolutions de l’ONU susmentionnées. Cette déclaration ne sera pas reconnue sur le plan multilatéral mais certains pays reconnaîtront le nouvel Etat de manière unilatérale. Devant l’Assemblée générale de l’ONU, Yasser Arafat reconnaît l’existence d’Israël, dénonce « le terrorisme sous toutes ses formes » et accepte le droit international (promu par les résolutions des Nations-Unies).

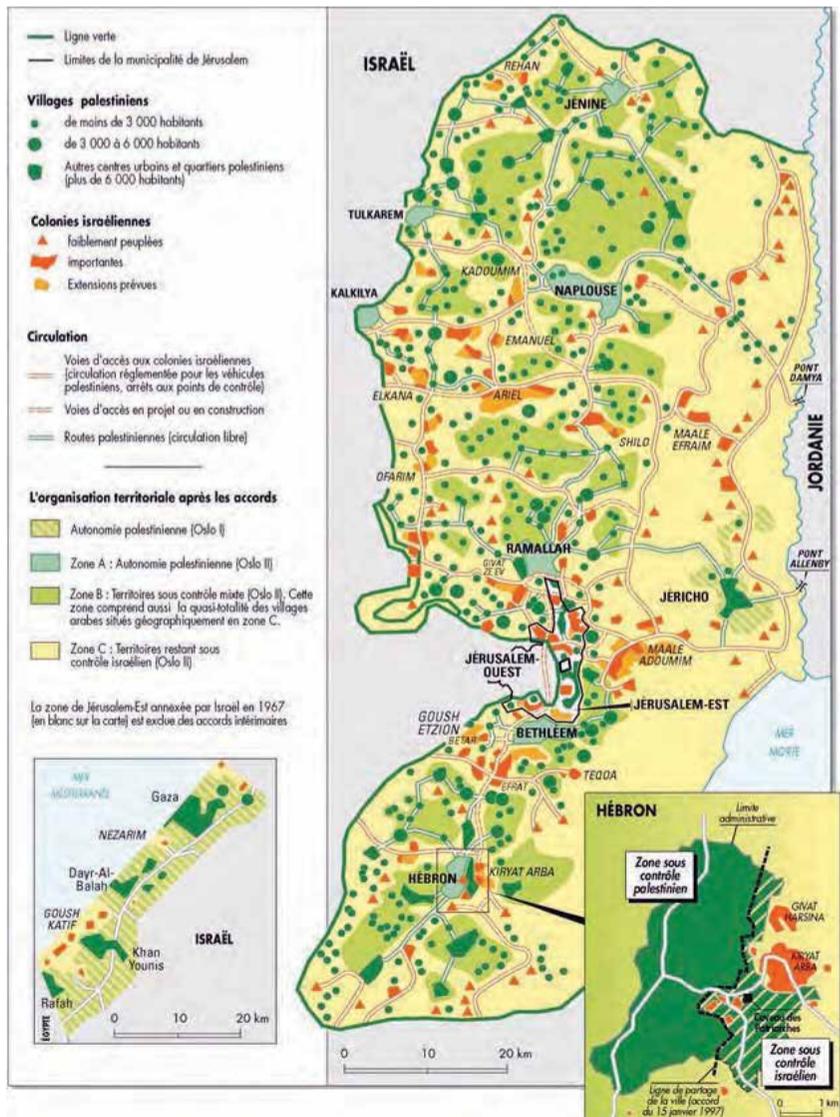
Sur la scène internationale, le début des années 1990 est marqué par la première Guerre du Golfe. Après ce conflit où la victoire des forces américaines et alliées était écrasante, le Président Bush lance le 30 octobre 1990, avec son homologue russe, une première conférence de paix à Madrid. Cet événement sera à l’origine d’une longue série de pourparlers entre le gouvernement israélien (dirigé à l’époque par Yitzhak Rabin du Parti travailliste) et l’OLP. Le 13 septembre 1993 sont signés les Accords d’Oslo I. Les Accords d’Oslo II suivront en 1995. Les plans en question visent à une reconnaissance mutuelle entre Israël et l’OLP, à un retour en Palestine des

dirigeants de cette organisation, à un retrait partiel de l’armée israélienne de certains territoires, à la création d’une Autorité Palestinienne (AP) et au partage de la Cisjordanie en différentes zones de contrôle.

La division en trois zones : A (contrôle exclusif palestinien - en vert foncé), B (contrôle partagé - en vert clair) et C (contrôle exclusif israélien - en orange et jaune).

Ces différents textes ne seront pas complètement appliqués sur le terrain à cause de la montée de la violence et du radicalisme de part et d’autre (massacre de 29 Palestiniens par un colon à Hébron en février 1996, premier attentat suicide revendiqué par le Hamas en avril...) ainsi que par l’arrivée au pouvoir du Likoud de Binyamin Netanyahu en Israël en mai 1996.

(suite en page 16)



Carte 4. La répartition du contrôle des territoires selon les Accords d’Oslo II (source : Le Monde diplomatique)⁵



Spécial GAZA



Un siècle d'histoire en 15 minutes !

Les tentatives de résolution du conflit (à partir de 1988) - suite

De faibles avancées auront toutefois lieu comme en témoignent l'Accord de Paris de février 1996 traitant des questions économiques entre les deux belligérants et le Traité de paix entre Israël et la Jordanie en octobre de cette même année. Pour permettre aux Accords d'Oslo de voir le jour, un accord supplémentaire est signé à Wye River en 1998.

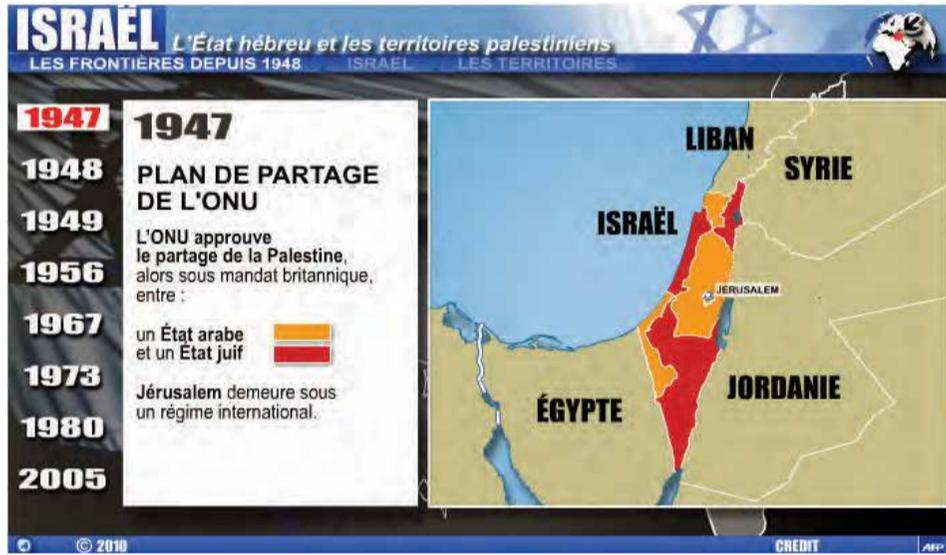
L'objet du texte porte sur un retrait israélien partiel (13% de la Cisjordanie en échange d'un engagement palestinien de lutter contre les mouvements terroristes. Les Accords de Sharm-el-Sheikh, signés par Ehud Barak du parti travailliste et Yasser Arafat le 4 septembre 1999, permettent aux Palestiniens de récupérer 7% du contrôle de la Cisjordanie.

Les troupes israéliennes se sont retirées du Liban en mai 2000. Quatre mois plus tard (le 24 septembre), la seconde Intifada éclatera. Elle fait suite à la visite d'Ariel Sharon (qui sera élu chef de gouvernement en février 2001) sur le site de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem et à l'échec des Accords de Camp David initiés par le Président américain de l'époque, Bill Clinton.

Avec l'arrivée d'Ariel Sharon au pouvoir, on perçoit une montée du radicalisme politique en Israël. Différents événements le prouvent : l'enfermement à la Mouqata'a (quartier général du chef d'Etat palestinien à Ramallah) et l'interdiction de voyager pour Yasser Arafat ; l'opération « Rempart » menée par Tsahal en mars 2002 qui avait pour but de lutter contre le terrorisme palestinien en assiégeant les villes des Territoire occupés ; le début de la construction du mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie mi-2002 ; l'exécution extrajudiciaire de Salah Chehadeh, ancien chef militaire du Hamas...

En avril 2003, une « feuille de route » est proposée par le Quartet (Etats-Unis, Russie, ONU et UE) afin d'aboutir à une paix durable en Israël/Palestine. Celle-ci exige l'arrêt de toute forme d'agression terroriste palestinienne contre Israël et la reconnaissance par ce dernier d'un Etat autonome palestinien.

Pendant ce temps, sur la scène politique palestinienne, Yasser



Arafat se voit contraint de nommer Mahmoud Abbas comme chef de gouvernement, à la suite de pressions américaines et israéliennes. Du côté israélien, la construction du mur se prolonge. Le gouvernement hébreu a approuvé la construction de 68 km autour de Jérusalem et de 430 km de barrières au sud d'Hébron. L'UE, l'Assemblée générale de l'ONU et la Cour internationale de Justice (CIJ) condamnent la construction du mur.

A la suite de la mort de Yasser Arafat le 11 novembre 2004, Mahmoud Abbas prend la tête de l'AP. Le 28 mai 2005, Tsahal annonce qu'elle construira une barrière de sécurité entre la Bande de Gaza et l'Etat israélien. Afin de permettre cette mise en chantier, l'armée a procédé à une évacuation des colonies situées sur ce petit territoire entre le 15 et le 22 août.

En 2006, un véritable bascule-

ment a lieu sur les scènes politiques des deux belligérants. En Israël, Ariel Sharon (Kadima) est victime d'une hémorragie cérébrale et plonge dans le coma (toujours en cours à ce jour). Ehud Olmert a alors repris son poste avant et après les élections législatives de mars.

Durant l'année 2006, Tsahal va mener deux opérations militaires au Liban (Opération « Punition adéquate ») sur la Bande de Gaza (Opération « Pluies d'été »).

Du côté palestinien, le Hamas remporte haut la main les élections législatives du 25 janvier (avec 76 sièges sur les 132). Immédiatement, Israël déclare refuser de vouloir continuer des pourparlers avec une « organisation terroriste armée qui prône sa destruction ».

Les rapports avec l'Union européenne et les Etats-Unis tendent aussi à se glacer malgré la transparence de ces élections.



L'arrêt de la rétribution des taxes douanières d'Israël vers la Palestine (prévu par l'accord de Paris de 1996) et la suspension de l'aide européenne à l'AP en avril 2006 (tant que le Hamas ne cesse pas toute forme de violence et ne reconnaisse pas l'Etat d'Israël) en sont des exemples. Du coup, la néces-

sité de former un gouvernement d'union nationale devient indispensable afin que l'AP puisse à nouveau bénéficier de ressources monétaires. Un Document de réconciliation nationale (basé sur le texte de l'initiative des prisonniers) voit le jour dans le but de satisfaire aux exigences du Quartet. Ismaïl Haniyè devient ainsi Premier ministre du gouvernement palestinien.

L'accord sur la formation du gouvernement d'union nationale s'est concrétisé à Riyad le 8 février 2007. La vie politique palestinienne ne restera en équilibre que très peu de temps. En effet, dès juin 2007, des affrontements ont lieu entre les Palestiniens dans la Bande de Gaza. Le Hamas a pris le contrôle sur l'ensemble du territoire gazaoui ce même mois. Mahmoud Abbas (leader de l'OLP) déclare ainsi l'état d'urgence et fait appel à Salam Fayyad pour former un gouvernement de transition en Cisjordanie. Les aides financières européenne et américaine directes se sont rétablies.

Aujourd'hui, le conflit persiste toujours. On a pu vivre l'opération israélienne « Plomb durci » sur la Bande de Gaza l'hiver dernier ainsi que toute la polémique autour du rapport Goldstone. Au niveau des initiatives de paix, la conférence d'Annapolis (initiée par le Président américain G. Bush) n'a rien donné et on se demande aujourd'hui si Barack Obama fera mieux que son prédécesseur en la matière.

Son discours au monde musulman a été particulièrement bien accueilli mais concrètement sur le terrain, rien n'a changé. Dans les négociations actuelles, le statut de Jérusalem-Est et la colonisation sont les principaux sujets de discordance.

Alors que pour les Israéliens, Jérusalem est considérée comme une capitale « éternelle et indivisible » et qu'un gel temporaire de la colonisation en Cisjordanie puisse être envisagé, les Palestiniens n'accepteront plus de pourparlers si la question de la colonisation à Jérusalem-Est n'est pas pris en compte.

(Source: Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde, <http://cadtm.org/>)

Benzema est "l'un des plus grands joueurs français", selon le président de la FFF



Karim Benzema est «l'un des plus grands joueurs français», a déclaré jeudi le président de la Fédération française de football (FFF) Philippe Diallo, alors que l'ancien joueur des Bleus est accusé par le ministre de l'Intérieur de «liens avec les Frères musulmans».

«Karim Benzema, j'en ai l'image d'un des plus grands joueurs français, au palmarès immense, qui a gagné le Ballon d'Or, et je m'en tiens à cela», a-t-il ajouté.

Il était interrogé en conférence de presse à Paris sur les propos de Gérard Darmanin, qui a accusé l'ex international français d'être «en lien notoire avec les Frères musulmans», une confrérie islamiste née en Egypte.

Cette accusation fait suite à la publication sur X par Karim Benzema d'un message relatif au conflit entre Israël et le Palestine dans lequel il adresse «toutes (ses) prières pour les habitants de Gaza victimes une fois de plus de ces bombardements injustes qui n'épargnent ni femmes, ni enfants».

Questionné aussi sur les prises de position de footballeurs sur le conflit entre le Hamas et Israël, le président de la FFF a assuré : «les footballeurs sont des citoyens comme les autres, s'ils ont le besoin de s'exprimer sur des thématiques, c'est tout à fait naturel».

Même si, a-t-il nuancé, «sur le terrain, dans le football, notre démarche est de rassembler et de fédérer» : ce n'est que «quand on quitte le terrain que chacun peut exprimer ses idées comme il l'entend».

L'ancien candidat à l'élection présidentielle français et président du parti d'extrême-droite Reconquête, Eric Zemmour, a accusé Karim Benzema d'être «en lien direct» avec le terroriste assassin du professeur français Dominique Bernard. Le joueur d'Al Ittihad a décidé de porter plainte contre Eric Zemmour, comme il l'a fait contre d'autres personnalités politiques hier.

Depuis quelques jours et son message de soutien au peuple palestinien suite au conflit israélo-palestinien qui a tué de nombreux civils dans la Bande de Gaza, Karim Benzema est la victime de plusieurs attaques d'hommes et femmes politiques français, dont du Ministre de l'Intérieur.

Salah apporte son soutien à la Palestine et prône la paix



La star de Liverpool a élevé la voix pour appeler à la paix entre Israël et la Palestine. Ne reculant devant rien pour assister au "massacre d'âmes innocentes", il a appelé à la raison après "tant de violence, d'angoisse et de brutalité".

Mohamed Salah a appelé les "dirigeants du monde" à s'unir pour "empêcher que d'autres âmes innocentes ne soient tuées" dans le conflit israélo-palestinien.

"L'humanité doit prévaloir", a souligné l'attaquant de Liverpool dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux à la suite de l'attaque de mardi contre l'hôpital Al Ahli de Gaza, où au moins 500 personnes ont été tuées.

"Les scènes dans l'hôpital sont horribles. La population de Gaza a besoin de nourriture, d'eau et de fournitures médicales de toute urgence", a déclaré Salah, insistant sur le fait que "l'aide humanitaire doit être autorisée à atteindre" le territoire palestinien "immédiatement".

Le footballeur égyptien, visiblement ébranlé, a reconnu qu'il n'était "pas facile" de s'exprimer dans des "moments comme celui-ci" après "tant de violence, d'angoisse et de brutalité".

"Il est insupportable de voir l'escalade de ces dernières semaines. Toutes les vies sont sacrées et doivent être protégées. Les massacres doivent cesser. Des familles sont déchirées", a déploré Salah.

Les médias britanniques rapportent que le joueur de Liverpool a fait des dons "significatifs", par l'intermédiaire de son agent, à l'organisation de la Croix Rouge égyptienne pour répondre aux besoins de la population de Gaza.

Affaire Negreira : Laporta se défend et accuse le Real Madrid

Joan Laporta a donné une interview à 'Catalunya Radio' après son inculpation pour corruption dans l'affaire Negreira. Le président du FC Barcelone a défendu son innocence et celle du club, qu'il a rassuré, et s'est insurgé contre ce qu'il a appelé le «madridisme sociologique».

Ce mercredi, Joan Laporta a été inculpé et mis en examen par le juge Joaquín Aguirre, le magistrat chargé d'enquêter sur l'«Affaire Negreira» et les paiements du FC Barcelone à l'ancien vice-président du CTA.

L'actuel président du club Blaugrana est accusé de corruption, le même délit que les anciens présidents du Barça Sandro Rosell et Josep Maria Bertomeu, ainsi que Enríquez Negreira, son fils Javier Enríquez et le FC Barcelone lui-même. Au lendemain de cette mise en examen, Laporta a donné une interview à 'Catalunya Radio' pour se défendre et s'insurger contre ce qu'il a appelé le «madridisme sociologique» :

«Il y a une campagne orchestrée pour déstabiliser le Barça. C'est une campagne féroce et sans précédent qui profite de l'affaire Negreira. Il y a un madridisme sociologique très fort, contre lequel nous avons lutté et gagné. Le madridisme sociologique

a souffert contre le probable meilleur Barça de l'histoire lors de ces années là.»

«Ces rapports ont été utiles parce qu'ils ont été utilisés à des fins sportives et nous l'avons prouvé, ces rapports ont été documentés. Le juge n'a pas prouvé que le Barça a fait des bénéfices parce que ce n'est pas vrai. Le connaissant, je m'attendais à cette accusation, mais je suis sûr que la sentence sera favorable au club», a déclaré Laporta, qui a insisté sur sa défense :

«Je peux documenter tous les paiements de mon mandat, qui ont également été audités. D'un point de vue factuel, nous l'avons démontré, et d'un point de vue juridique, nous sommes en train de le démontrer. Le parti qui accuse Barcelone de corruption ne peut pas le prouver».

Enfin, le président catalan a rajouté une pique contre le Real Madrid : «C'est un grand défi de lutter avec sportivité contre le madridisme sociologique. Nous y sommes habitués. Il est présent dans les médias, dans les secteurs politiques, dans le pouvoir sportif... et nous devons l'accepter normalement. Mais en tant que «culés», nous devons nous battre, et nous avons gagné, contre cela. Ils paniquent



au sujet d'un Barcelone gagnant, admiré et aimé. (...) Ils ont profité de l'affaire Negreira et sont même apparus. Ils salissent le nom du Barça et notre histoire. Ils veulent nous contrôler.»

Painting realised during the gathering "Rassemblement pour Palestine" which was held on Saturday 14 October 2023 at Dr. Idriss Goomany is actually for sale (highest offer will be considered).

Starting Price at Rs. 10,000

Deadline for bidding: 26 October 2023

Contact CDI office on 2173307 (During Office hours)

THE FULL AMOUNT WILL BE TRANSFERED TO PALESTINE.



Premier League

Tottenham Hotspur vs Fulham

Les Spurs au Craven Cottage



La rencontre de Premier League, qui aura lieu ce lundi, verra l'équipe qui reçoit, Tottenham, dévoiler tout son potentiel face à Fulham.

Le coup d'envoi de ce match, qui se déroulera au Tottenham Hotspur Stadium (Londres) sera donné le lundi 23 octobre 2023 à 21h. Avant la rencontre, Tottenham est classé à la 1ère place du Championnat d'Angleterre et Fulham à la 12ème. Les deux équipes se sont déjà rencontrées 63 fois depuis 1951, le dernier match entre les deux formations a été remporté par Fulham le mardi 29 août 2023 (League Cup - 2e tour : 1-1).

Suite à sa victoire 0-1 en Premier League contre Luton Town, **Tottenham** espère sortir à nouveau vainqueur lors de cette rencontre.

Lors de la rencontre précédente, Tottenham avait enregistré un taux de possession de balle de 67% et 15 tirs au but dont 4 cadrés. Micky van de Ven (52') a été le seul joueur à marquer pour Tottenham. Dans le camp adverse, Luton Town, a obtenu 12 tentatives de tir au but dont 2 cadrés.

Ces derniers temps, Tottenham n'a pas été très efficace au niveau défensif. Cependant, l'équipe a également réussi à convertir ses tirs au but. Au cours de ses 6 affrontements précédents, on s'aperçoit que Tottenham a concédé des buts lors de 5 d'entre eux, mais a tout de même été capable de mettre des buts au cours de 6 de ces

confrontations. Il faudra attendre pour voir si cette tendance va véritablement se vérifier lors de cette rencontre.

Avant ce match, les statistiques révèlent que Tottenham:

n'a pas perdu en championnat contre Fulham au cours de leurs 8 confrontations précédentes. Une longue série de matchs sans défaite.

n'a essuyé aucune défaite lors de ses 3 matchs précédents de championnat dans son stade.

Fulham se prépare pour ce match après avoir battu Sheffield United sur le score de 3-1 en Premier League lors de son dernier match.

Lors de la rencontre précédente, Fulham affichait un taux de possession de balle de 60% et 20 tirs au but dont 6 cadrés. Du côté de Fulham, les joueurs à avoir marqué sont Bobby De Cordova-Reid (53'), Antonee Robinson (68' But contre son camp) et Willian (92'). En face, Sheffield United, a obtenu 5 tentatives de tir au but dont 2 cadrés. Wes Foderingham (76' But contre son camp) a inscrit un but pour Sheffield United.

Lors de ses 6 matchs précédents, Fulham, sous la direction de Marco Silva, a pu célébrer ses buts à 7 reprises, ce qui lui a permis de récolter une moyenne de 1.17 buts par match.

Les statistiques d'avant-match montrent que Fulham:

n'a pas réussi à sortir vainqueur contre Tottenham lors des 4 duels précédents de championnat en dehors de son stade. Un mauvais bilan.

n'a enregistré aucune victoire à l'extérieur lors de ses 3 matchs précédents de championnat.

Si on observe les résultats précédents entre ces deux clubs, en remontant jusqu'au 20/01/2019, on s'aperçoit que ces face-à-face ont été largement manqués par Fulham qui a été incapable de remporter une seule victoire alors que Tottenham a fait preuve d'une supériorité absolue et a obtenu la victoire dans 67% de ces affrontements.

En tout, ces adversaires ont réussi à marquer 12 buts en ce laps de temps, répartis comme suit : 8 en faveur de Tottenham et 4 pour Fulham. Cela équivaut à une moyenne de 2 buts par match.

L'entraîneur de Tottenham, Ange Postecoglou, devra laisser sur le banc Brennan Johnson, Ryan Sessegnon, Alfie Whiteman, Manor Solomon, Rodrigo Bentancur et Ivan Perisic.

L'entraîneur de Fulham, Marco Silva, a beaucoup de blessés au sein de son équipe. Steven Benda, Kenny Tete, Tosin Adarabioyo et Adama Traoré manqueront cette rencontre.